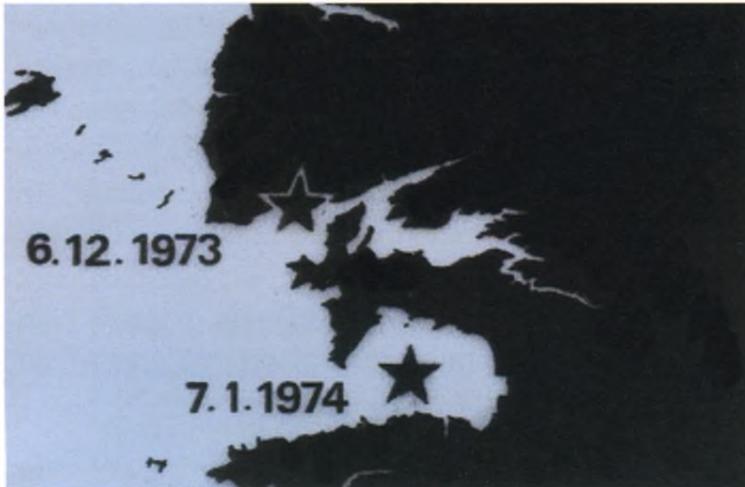


Lumières dans la Nuit

revue d'Ufologie



6 décembre 1973 et 7 janvier 1974 :
deux observations remarquables,
à un mois d'intervalle,
non loin des installations
stratégiques en rade de Brest
p. 29 et p. 11 respectivement

ci-contre :

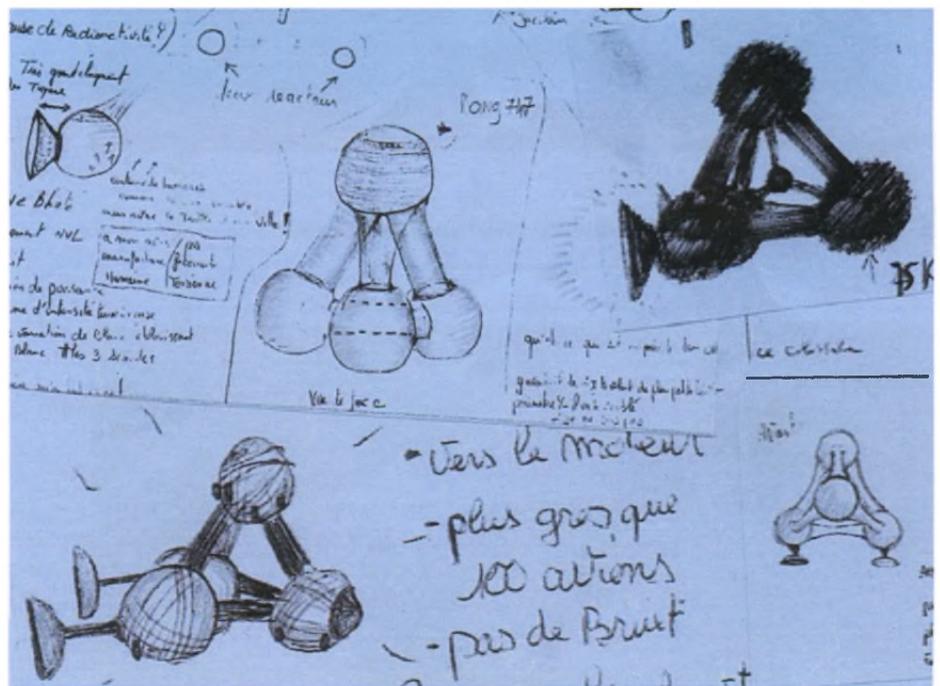
le cas de Poligny (Jura) :

une affaire

exceptionnelle... si

elle vient à être confirmée

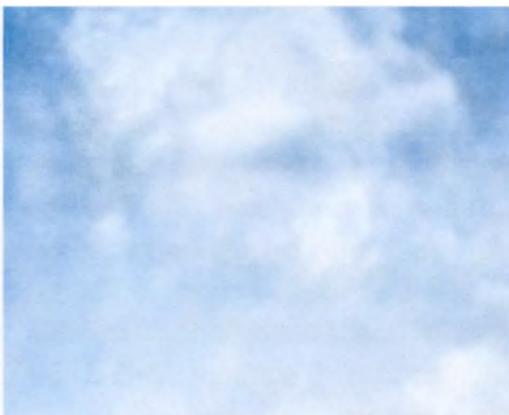
p. 6



ci-dessous :

Que montre cette photo ?

tentative de réponse, p. 2



Caudry (Nord),
26 juillet 2013, 22
h20 : Dans quelques
secondes, cette boule
va s'éloigner à
grande vitesse et
disparaître

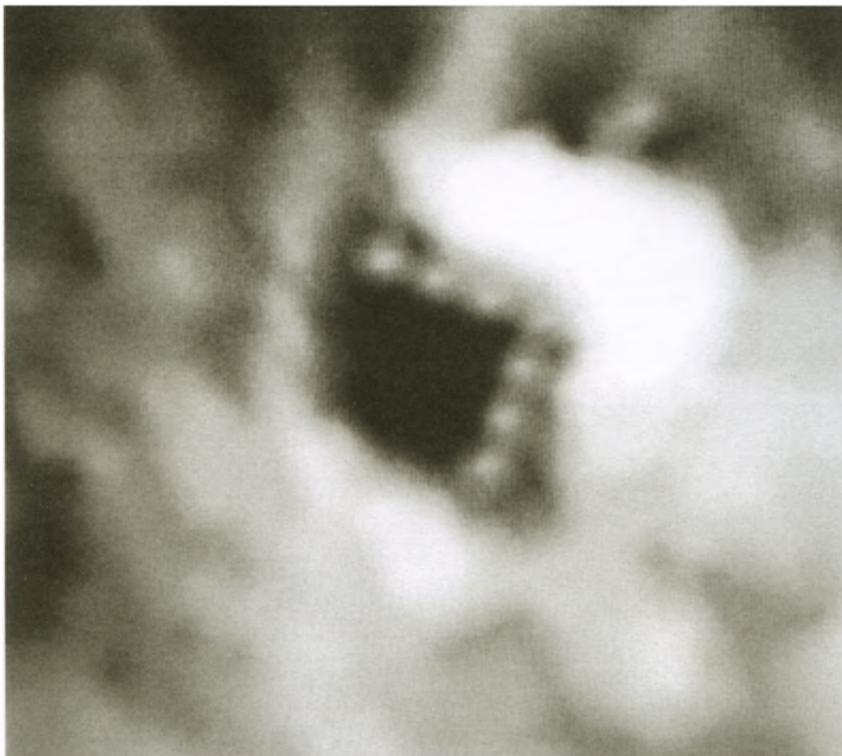


La forme blanchâtre visible en bas, à gauche, sur notre page de couverture est extraite de la partie supérieure de cette belle photo prise à Saint-Guénolé, le dimanche 20 octobre 2013, par M. Londiveau. (voir p. 17). Certains y verront un signe incontestable, d'autres crieront à la supercherie...

Il paraît sage d'imaginer que nous puissions avoir là, tout simplement, un exemple de ce "hasard des formes" dont il a été question dans notre numéro 393, et qui a déjà causé quelques soucis en ufologie, notamment avec « l'humanoïde de Cluj », et probablement aussi avec certaines photos bien connues du sol de la Lune et de Mars...

Voici un autre exemple de piège, en matière d'interprétation d'images (et d'interventions du hasard): Que sont donc ces sept points blancs, impeccablement disposés en V, sur une photo prise par la sonde Kaguya/Selene, de la face cachée de la Lune ? On trouve cette image sur Google Earth, aux coordonnées :

lat :22°42'38.46"N, soit 22.710404°
lon :142°34'44.52"E = 142.578533°



Sur Metabunk.org, un site anglais, Mick West propose une explication technologique de cette figure, fruit selon lui d'un artefact dû au traitement de l'image : en passant d'une résolution à une autre, par un jeu de filtres, Google provoque (involontairement !) l'apparition de points blancs près de la frontière entre des zones blanches et des zones noires de l'image (ce qu'on peut plus ou moins constater sur d'autres détails contrastés du relief). La démonstration semble convaincante : il s'agirait donc d'une simple illusion.

Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith (+)
Directeur : Joël Mesnard

Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros

Europe : 49 euros

USA, Canada, Afrique : 54 euros

Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 70003
86800 Saint-Julien-l'Ars

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans notre autorisation.



Imprimé en France
par
MG45 Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0914 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

sommaire du numéro 416

une étrange forme dans le ciel	p. 2
Il manque toujours quelque chose...	p. 4
un ovni sous Louis XV	p. 5
Poligny, un soir de juin 1990 (ou 91 ?)	p. 6
l'affaire « du Foch », 7 janvier 1974	p. 11
observations récentes en France	p. 14
les documents Majestic 12 et le nouveau livre...	p. 21
combustions spontanées humaines (2 ^{ème} partie)	p. 28
6 déc. 1973 : un ovni atterrit près de Brest	p. 29
3 cas récents d'intrusions lumineuses	p. 32
les Nouvelles	p. 33

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y avoir à garder, le plus souvent possible, à portée de la main, un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. De nombreux appareils légers, simples, peu encombrants et surtout faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage, notamment s'ils sont munis d'un zoom.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une rencontre avec le phénomène OVNI peut comporter des risques pour la santé, notamment si elle dure longtemps. Il semble que 1% environ des rencontres rapprochées laissent des séquelles physiques. Cet aspect du problème a été traité dans nos numéros 123 (épuisé), 339, 344, 345, 357, 358, 413 et 416.

Nous remercions les personnes qui nous communiquent des informations concernant les manifestations (récentes ou non) du phénomène qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans permet de saisir certaines caractéristiques de ce phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN et pour susciter d'indispensables abonnements.

L'avez-vous remarqué ? Il manque toujours quelque chose...

Joël Mesnard

Depuis que l'ufologie existe (c'est-à-dire, en gros, depuis la fin des années quarante), ceux qui se sont penchés sur le problème n'ont pas cessé de rechercher le « cas parfait » : une affaire d'ovni irréfutable, sans aucun aspect ambigu, et qui établisse une fois pour toutes, aux yeux de tous, la réalité des incursions d'une forme de vie « venue d'ailleurs ».

Cette attente est restée vaine. Certes, des centaines d'observations très fiables, très bien documentées, constituent autant d'indices forts, de quasi-preuves. Elles suffisent à fonder *notre* conviction que le problème est réel. Mais elles ne parviennent pas à déclencher le consensus général. Conséquence: l'ufologie est perçue, à l'échelle de la société, comme une quête marginale, voire « folklorique », qui inspire plus d'indifférence (et de sourires...) que de respect.

Cela résulte du fait que le « cas parfait » n'en finit pas de se faire désirer (1). Chaque fois qu'apparaît un très bon cas d'ovni, un ou plusieurs détails viennent compromettre, ou réduire à néant, l'impact de l'information. On ne connaît pas, *actuellement*, d'exception à cette règle. Ceux qui, pour des raisons qu'eux seuls connaissent, sont hostiles à l'ufologie, se délectent de cette situation, qui leur fournit depuis 35 ans un fonds de commerce de tout repos.

Vous trouverez dans ce numéro de LDLN plusieurs affaires révélatrices du fait que, dans les bons cas d'ovnis, il manque *toujours* quelque chose pour qu'enfin la situation s'en trouve débloquée.

L'extraordinaire cas de Poligny, que nous expose Daniel Robin, semble, à première vue, être un excellent candidat au titre de « cas parfait ». La description de la chose est remarquablement précise, avec ses dimensions estimées qui sont monstrueuses, sans équivalent dans l'histoire de l'ufologie. Mais pourquoi un seul témoin s'est-il fait connaître, alors qu'il y en aurait eu, *selon lui*, beaucoup d'autres (2) ? Ce point reste à éclaircir, et il faudra à Daniel beaucoup de persévérance pour rechercher d'autres témoins de l'incident. Si la chance lui sourit, nous aurons là, peut-être, un témoignage collectif d'une qualité sans pareille. Mais pour le moment, il reste à contacter les autres personnes qui ont vu ça... et ne se bousculent pas pour le faire savoir ! (3)

De même, le cas de 1738, qu'a découvert Maurice Thil, semble concerner un authentique ovni, en raison des manœuvres de l'objet et de la durée de l'observation. Mais le fait que ce récit figure dans une publication de l'Académie des Sciences ne suffira pas à déclencher le moindre intérêt des scientifiques, ni des historiens. Si, par un hasard extraordinaire, ce numéro de LDLN venait à leur tomber entre les mains, ils noteraient qu'il n'y a qu'un seul témoin, que son récit n'est illustré d'aucun dessin, qu'il ne com-

porte aucune indication sur la direction du regard du témoin, ni sur l'état du ciel, sur l'environnement, etc...

L'incident de la baie de Douarnenez, le 7 janvier 1974, constitue au premier abord un événement « énorme ». Mais, des deux gendarmes qui se sont exprimés à l'époque, un seul parle aujourd'hui. Le silence de son collègue sera inévitablement perçu comme un point faible du dossier, et le fait que personne d'autre n'ait confirmé leur récit, ni à l'époque ni depuis, ne pourra qu'aggraver les choses. Les prétendus « sceptiques » auront beau jeu de faire remarquer que si les deux gendarmes ont été mutés, aussitôt après s'être exprimés sans l'accord de leur hiérarchie, ce n'est pas nécessairement pour dissimuler une « effroyable vérité », mais peut-être, tout simplement, pour des raisons de sécurité, ou pour leur rappeler qu'ils n'avaient pas à prendre, de leur propre chef, ce genre d'initiative. L'argument est imparable.

Il serait facile de multiplier les exemples : avec presque toutes les histoires d'ovnis, y compris les plus solides, on aboutit à une situation frustrante : des points faibles dans les témoignages, ou bien des obstacles irrationnels s'opposant à leur diffusion, désamorcent l'information. Quant aux cas les mieux documentés (avec témoins multiples, effets physiques avérés et documents prouvant l'authenticité des faits), leur publication reste sans grand effet... comme si la nouvelle se heurtait, chaque fois, à un incompréhensible mur d'indifférence (4).

Accordons la plus grande attention aux détails qui affaiblissent les témoignages, comme au refus obstiné de prendre en considération les meilleurs d'entre eux. Tout cela révèle *une caractéristique du phénomène*, la plus significative peut-être. Il suffit pour s'en convaincre d'admettre que ce phénomène n'est pas tant constitué d'« objets » matériels, que de *situations* incongrues, troubles ou absurdes, auxquelles les témoins sont confrontés, sans qu'on ait la moindre indication fiable quant à leur origine.

1 : En Espagne, Antonio Ribera a cru l'avoir trouvé, il y a quarante ans, avec l'affaire Ummo. C'est ainsi qu'il a intitulé son livre consacré à cette affaire *Un Caso Perfecto*. L'illusion a commencé à se dissiper quand Claude Poher a montré (LDLN 166) que les photos de San José de Valderas étaient le produit d'une supercherie.

2 : En 1967, René Fouéré a exposé dans *Phénomènes Spatiaux* n°11 un extraordinaire témoignage concernant une observation prétendument faite à Fort-Lamy (Tchad), le 27 mars 1955, par plus de 70 personnes. Aucune confirmation n'a jamais pu être trouvée, et le « témoin » s'est avéré... doué d'une imagination sans limites.

3 : En outre, un détail paraît curieux, dans cette affaire : les différents témoins qui ont fourni des croquis du méga-ovni de Poligny sont *tous de très bons dessinateurs*. C'est un hasard remarquable, car la plupart du temps, les gens ont le plus grand mal à représenter ce qu'ils ont vu, même quand il s'agit de formes beaucoup plus simples.

4 : exemples : les cas de Los Angeles, 25. 2. 42 (LDLN 412, pp. 34 et 35), du 5 novembre 1990, ou encore de Bastia, le 3 août 1981 (387, pp. 7 et 8, 388, pp. 30 et 31, puis 389, pp. 8 et 9).

un ovni sous Louis XV

Maurice Thil

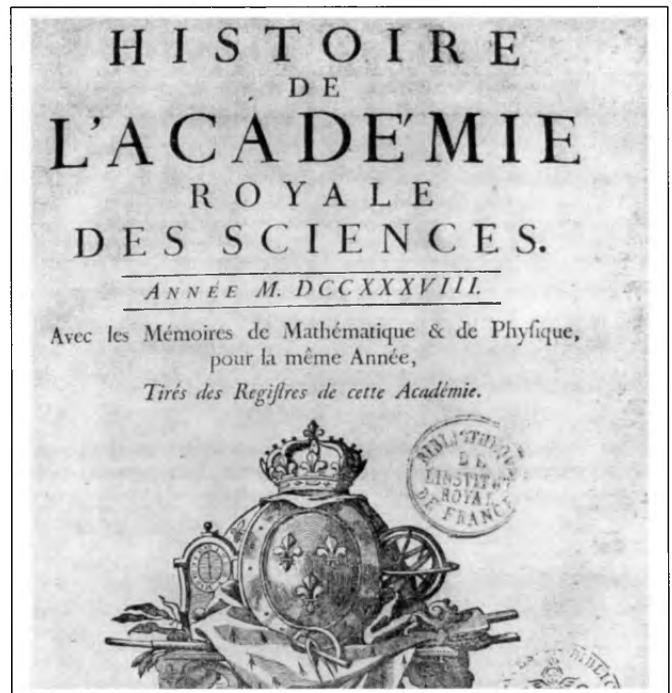
Voici un document que j'ai découvert, fin novembre 2013, à la bibliothèque de l'Institut de France. Il a été publié dans l'Histoire de l'Académie royale des Sciences de l'année 1738. (Nous avons –presque– respecté la typographie de l'original- NDLR)

On a vû affés de Météores ignées, E'toiles qui *tombent*, ou qui *filent*, flammes volantes, globes de feux, &c. mais M. de Genffane fit à l'Académie la relation d'un Phénomene de cette espece, qui mérite d'être remarqué parmi tous les autres. Il l'obferva à Paris le 13 Juillet fur les 11 heures du foir. C'étoit une espece de grande E'toile très-brillante, placée affés près des petites Etoiles du Genou droit de Perfée. Son diametre étoit à peu-près le quart de celui de la Lune, & elle avoit une queuë prefqu'à la manière d'une Comete, mais auffi brillante que la tête, & pas plus longue que le quart du diametre de cette tête.

Le mouvement de ce Phénomene étoit très-rapide & fort bizarre. Comme il ne fut obfervé qu'à la vûë fimple, M. de Genffane vit mieux la bizarrerie qu'il ne put juger de la vîteffe. Le Phénomene partit du premier point où il avoit été apperçu, & décrivit une Courbe, qui après avoir monté, redefcendoit jufqu'à un point un peu plus bas que celui de l'origine. Là s'éleverent par cinq ou fix reprifes des efpeces de fufées qui retomboient en fuite au point commun d'où elles étoient parties, & de-là le phénomène retourna au premier point de fon origine par une feconde Courbe qui s'élevoit moins que la première. Il retourna encore vers le même point où il s'étoit aarrété dans fon premier cours, mais par une Courbe beaucoup moins régulière que les deux précédentes ; elle étoit ondée, s'élevant & s'abaiffant alternativement, & elle fe feroit étenduë plus loin que les deux autres, fi une Colline n'eût pas caché le tout. L'obfervation ne dura qu'une bonne demi-heure.

De la grandeur qu'avoit l'E'toile au commencement de l'obfervation, elle vint à n'avoir plus que celle d'une E'toile de la 2^{me} grandeur, & fon éclat, égal d'abord, & femblable à celui de Venus, ne fut plus fur la fin que celui d'un Charbon ardent. Quand elle alla par la Courbe ondée, l'éclat fut inégal dans les élévations & les abbaiffements, & plus uniforme dans les autres Courbes qui approchoient plus d'une droite.

Je retiens trois choses dans ce texte :



N.B. Dans le texte ci-contre, nous avons tenté de reproduire au plus près la typographie du texte original. On remarque notamment que beaucoup de s sont remplacés par des f. En toute rigueur, cette substitution n'est qu'approximative : le caractère que nous avons tenté d'imiter est différent du f de l'époque (qui est conforme au f actuel). Il faudrait pouvoir supprimer la minuscule branche de gauche du trait horizontal.

1 le témoin

Sa description du phénomène est très précise : localisation dans la voûte céleste, taille estimée, déplacements. C'est un homme cultivé, qui connaît l'astronomie. De plus, il n'est pas nommé "un certain Genssanne", ou "le sieur Genssanne", mais "Monsieur de Genssanne". Enfin, il présente lui-même son observation à l'Académie. Il fréquente donc cet établissement prestigieux, ce qui n'est pas permis à tout le monde, ni à cette époque, ni aujourd'hui, d'ailleurs !

J'ai cherché sur le site internet de l'Institut (1) qui était ce témoin, et j'ai trouvé ceci :

Antoine de Genssane

Ingénieur et exploitant de mines à Planchers-les-Mines (Haute-Saône), directeur des mines du Languedoc ; il était membre de la Société des sciences de Montpellier. Il fut nommé à l'Académie

des Sciences, correspondant de Hellat (en 1757) puis de Mignat de Montigny (en 1770). Il a publié plusieurs ouvrages concernant l'exploitation minière.

Ce C.V. confirme mon intuition première : Antoine de Genssanne est bien le témoin de cette observation.

2 les fusées

L'ovni semble éjecter vers le haut quelque chose de lumineux, qui retombe sur lui. Le témoin compare cela à des fusées. A la lecture du texte, j'ai eu tout de suite en mémoire un croquis dans *Ovni, dimension autre*, de Jacques Lob et Robert Gigi, p. 31, repris dans *Les Apparitions OVNI*, p. 161. Ce croquis illustre une observation faite en Autriche dans la nuit du 28 au 29 octobre 1973 : une boule orange immobile dans le ciel émet plusieurs fois vers le haut deux rayons lumineux, qui retombent comme un jet d'eau de fontaine. Cela aurait pu être comparé, en 1738, à un tir de fusées d'artifice.

3 la trajectoire ondulée

Dans les bulletins astronomiques, scientifiques, météorologiques et maritimes publiés entre 1860 et 1930 (2), j'ai trouvé plusieurs dizaines de cas de "météores" traversant le ciel de curieuses manières : trajectoires ondulées, serpentant, ou en zigzags. Dans mes notes personnelles, je les désigne par le sigle MATO : météore à trajectoire ondulée. Il y a même des croquis qui accompagnent les témoignages.

Selon moi, les MATO sont des ovnis qui imitent les rentrées atmosphériques d'étoiles filantes et de météorites.

La description par Antoine de Genssanne de la courbe ondulée du phénomène de 1738 se trouve confirmée par des textes publiés un siècle plus tard, et près d'un siècle avant Kenneth Arnold !

notes :

1 : www.bibliotheque-institutdefrance.fr

2 : disponibles auprès de la Société Astronomique de France et de Météo-France.

un ovni de deux kilomètres de long ?

Poligny (Jura), un soir de juin 1990 (ou 91 ?)

Daniel Robin

Si le témoignage qui suit vient à être confirmé par d'autres, il promet d'avoir un fort impact, et peut-être des conséquences décisives. Mais nous n'en sommes pas là puisque, pour le moment, *un seul* témoin connu affirme avoir assisté à ce spectacle doublement extraordinaire : le passage d'un ovni, mais d'un ovni de dimensions incroyables. Or, selon lui, il pourrait y avoir eu jusqu'à 300 témoins environ. Comment comprendre qu'autant de personnes ayant assisté ensemble à un spectacle aussi surprenant, aient gardé le silence pendant plus de vingt-deux ou vingt-trois ans ? Ce n'est pas inconcevable, puisqu'on a constaté à diverses reprises qu'une manifestation de grande ampleur peut rester longtemps ignorée, même du milieu ufologique (1).

Daniel Robin s'efforce d'éclaircir ce mystère de l'ovni géant de Poligny. Il dirige, à Lyon, en collaboration avec le site *Ovni-Direct*, l'association *Ovni Investigation (O. I.)* dont le nom correspond, on ne peut mieux, aux exigences de la situation !

1 : Parmi les meilleurs exemples de cas "ignorés", citons celui de Bastia, le 3 août 1981 (voir LDLN 387, pp. 7 et 8 ; 388, pp. 30 et 31 ; 389, pp. 8 et 9), ou encore celui du 6 juin 1983 sur la Provence, la Côte d'Azur et le Nord de l'Italie (406, p. 8 ; 407, pp. 9 et 10 ; 408, pp. 36 et 37 ; 409, pp. 9 à 11 ; 412, pp. 4 à 9).

Le seul témoin connu de cette affaire extraordinaire s'appelle Didier Garrigos. Agé de 42 ans en 2013, il est aujourd'hui marié et père de famille. Sa profession est : chauffeur de bus.

L'observation s'est produite fin juin 1990 (ou 91 ?), probablement entre 18 h 55 et 19 h 15. Elle a duré plusieurs minutes : entre 1 minute (estimation

minimale) et peut-être 7 minutes. Les 22 ou 23 années écoulées depuis lors sont la cause de l'imprécision dans la date, l'heure et la durée.

Le témoin, âgé alors de 19 ou 20 ans, était interne au lycée professionnel hôtelier Hyacinthe Friant, à Poligny. Il n'avait jamais encore été témoin de phénomènes paranormaux. Voici son récit :

« C'est pour moi la révélation absolue qu'il y a autre chose.

Nous étions trois cents élèves du lycée hôtelier Hyacinthe Friant, à Poligny, et nous nous rendions à la cantine (il s'agit d'une pension). Il y avait une assez longue attente avant d'entrer, car il y avait deux services.

Et donc, dans la cour dite « des Jacobins », près de la rotonde, un élève s'exclama « Wouaaa ! p... ! Regardez ce truc ! C'est dingue ! »

Nous avons tous levé le nez, et ce que nous avons vu ce jour-là correspond uniquement à ce que l'on peut imaginer dans les descriptions de la littérature de science-fiction.

C'était, sans équivoque, un vaisseau spatial. Je dis cela car, lorsque l'été, dans un ciel bleu azur, on voit passer un Boeing 747 à 10 000 mètres, il n'y a qu'un petit point, avec une jolie traînée blanche qui le suit, le tout parfois accompagné du bruit des réacteurs, bien en retard, compte tenu de la vitesse de propagation du son.

Pour ce vaisseau, c'était tellement énorme qu'à la vue d'œil, et sans exagérer, il avait la taille d'une petite ville. Sa structure était triangulaire, et tout à fait hors du commun : trois grosses boules, avec sur chacune des myriades de lumières, comme les fenêtres éclairées d'un building, la nuit. Ces trois boules étaient reliées en triangle équilatéral par des tubes larges comme au moins trois ou quatre Boeing 747, et longs comme dix. Au centre de ce triangle, une boule plus petite (ou peut-être de la même taille que les autres, mais plus éloignée ?).

Sur le tube arrière, par rapport à la direction prise par le vaisseau, se trouvaient deux structures coniques, d'où émanait un intense rayonnement blanc vif, qui nous a fait penser aux tuyères d'un système de propulsion. L'observation, faite par une grande partie des trois cents élèves, a duré sept minutes. Ceux qui étaient déjà dans le bâtiment ont tout raté !

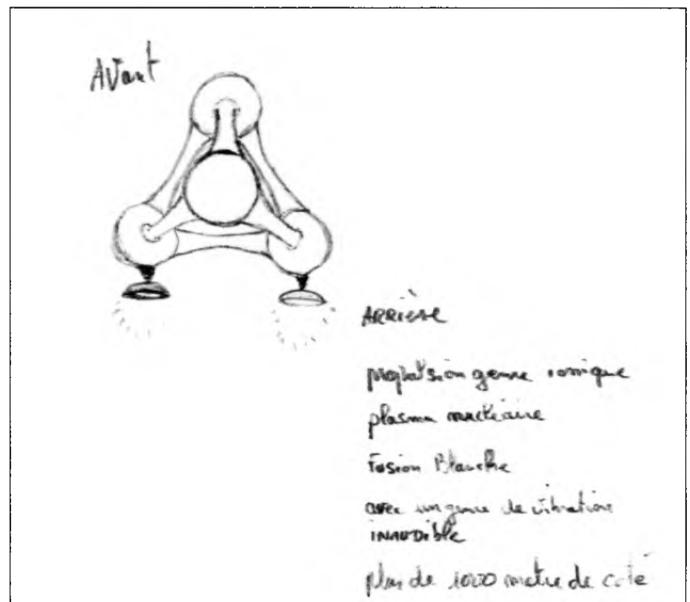
J'évalue l'altitude à environ 25 000 mètres, et la taille de l'objet devait faire presque deux kilomètres pour chacun de ses côtés.

Hallucination collective ? Pour ma part, je suis prêt à passer au détecteur de mensonges. »

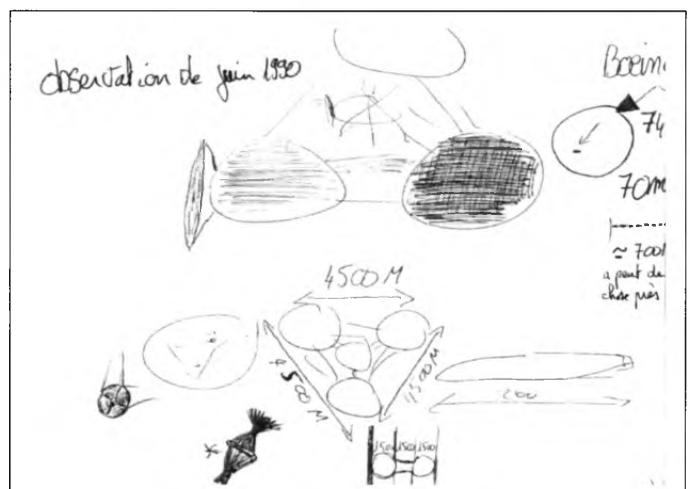
Suite à cet incident extraordinaire, des élèves ont déposé sur une table des dessins exprimant leurs visions de la chose, avec quelques éléments de description. Didier Garrigos a récupéré sept de ces feuilles au format A4. Sur trois d'entre elles (n° 4, 5 et 6), toute la surface de la feuille (21 x 29,7) a été utilisée. Sur les dessins 1, 3 et 7, la moitié, ou une petite moitié seulement, porte des indications utiles, et sur la dernière, tout tient dans un quart de la page. On ignore s'il s'agit de la totalité des dessins effectués, mais compte tenu de leur qualité graphique assez surprenante, il se pourrait que Didier Garrigos n'ait pris que les meilleurs. En voici les reproductions, réduites dans des rapports variant d'un dessin à l'autre. Nous les avons numérotés arbitrairement.



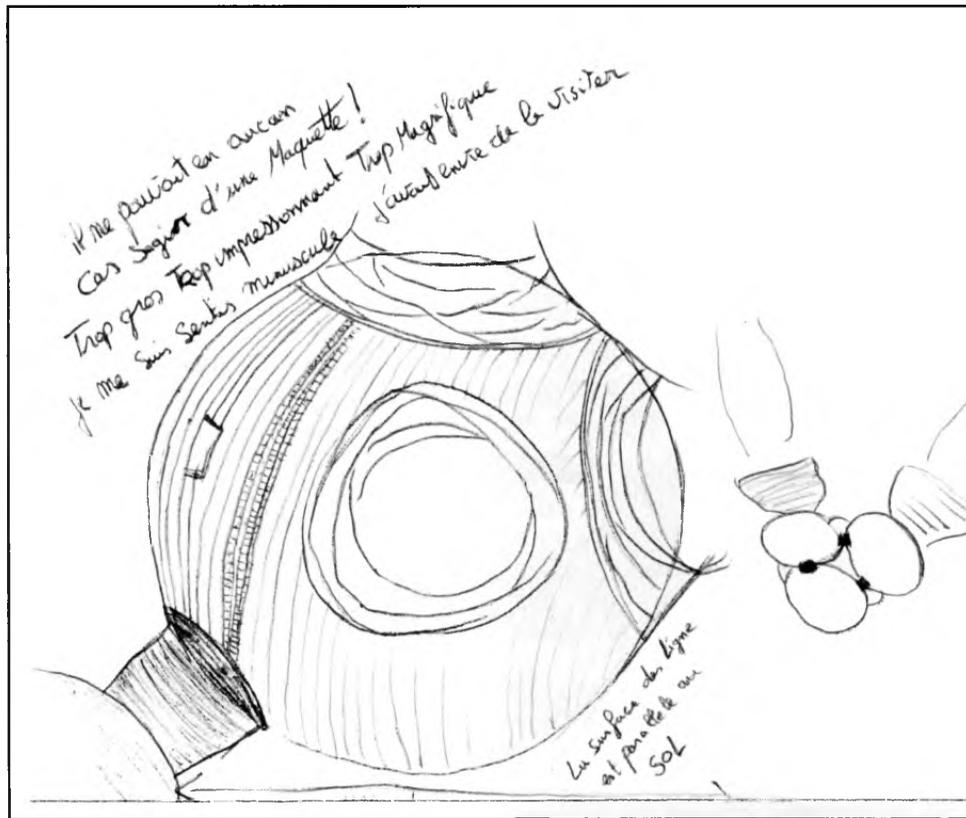
dessin n° 1



dessin n° 2 : manifestement une vue de dessus

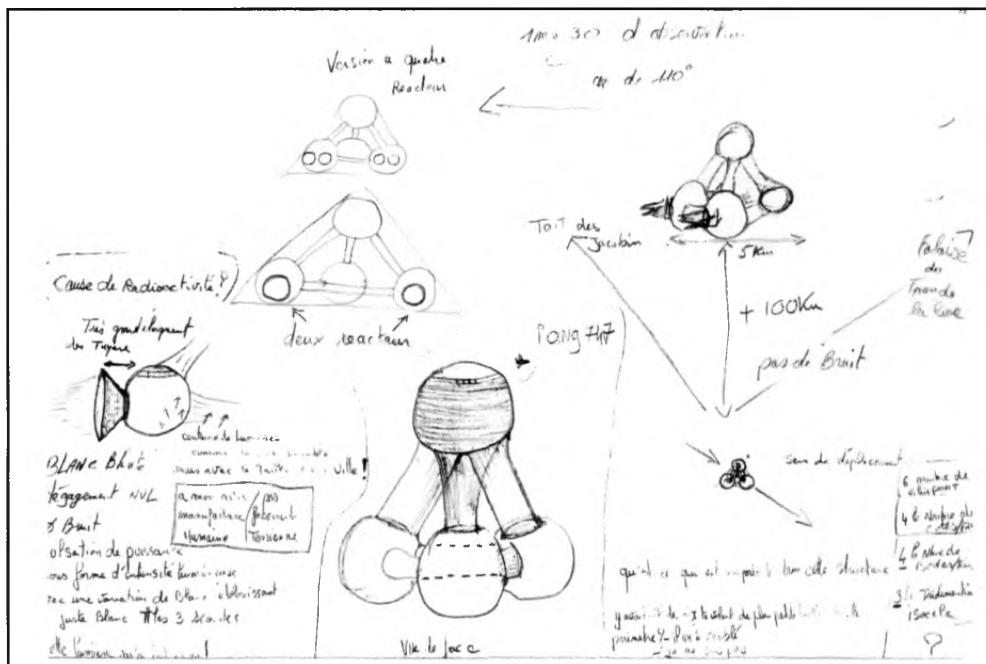


dessin n° 3



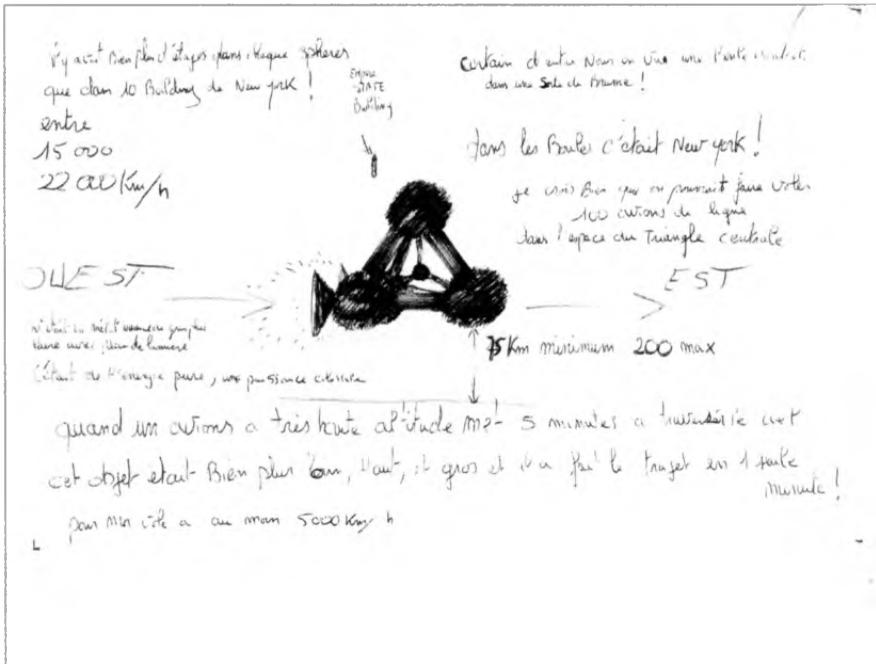
dessin n° 4

Il s'agit manifestement d'une vue partielle de la chose, montrant des détails d'une des quatre sphères. Nous avons dû renforcer légèrement les traits pour conserver l'aspect de l'original. Le petit dessin, à droite, montre la disposition des "tuyères".



dessin n° 5

Le document original est accompagné de l'indication « 1 mn 30 d'observation ». On remarque la vue arrière de l'objet, avec au-dessus, un autre croquis, plus petit, portant la mention « Version à quatre réacteur » (sic). Les indications les plus difficiles à déchiffrer sont : « centaine de lumières comme dans un immeuble mais avec la Taille d'une ville ! » ; en dessous, dans un cadre rectangulaire, « à mon avis manufacture Humaine » et « pas forcément Terrienne » ; en bas, vers la droite : « y avait-il des objets volant de plus petite taille dans le périmètre ? -il m'a semblé -je ne sais pas » ; à droite, vers le haut (indiquant probablement la direction prise par l'objet : « Falaise du Trou de la lune ».



dessin n° 6

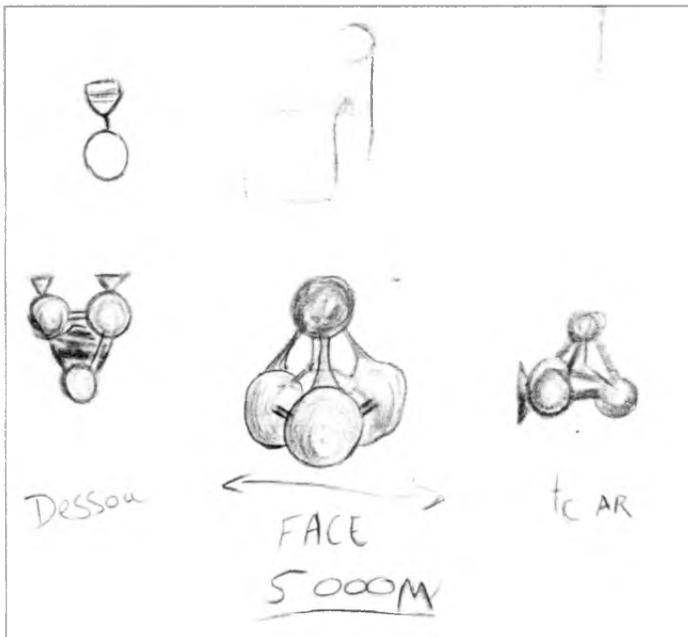
En haut, à droite, on lit : « Certain d'entre Nous on vue une Boule centrale dans une Sorte de Brume ! ». (C'est un détail qu'on ne trouve dans aucun des dessins précédents.)

On remarque, à côté de la boule supérieure, une représentation de l'Empire State Building, qui donne une idée du gigantisme de l'objet. A gauche, sous le mot OUEST, en petits caractères, on lit : « ... était en métal nuance gris plus claire avec plein de lumière », et en dessous : « C'était de l'énergie pure, une puissance colossale ».

Les indications d'altitude, de taille et de vitesse sont aussi surprenantes que sur les autres dessins...

Dans celui-ci comme dans les autres, l'objet, bien que vu de dessous, semble représenté sous de tout autres angles : ici, de profil. (Le dessin n°2 montrait même la chose vue de dessus !). Les témoins étaient de fins observateurs !

Un graphologue noterait des similitudes (assez frappantes) entre l'écriture de ce dessin et celui des dessins 4 et 5. L'un des témoins aurait-il noté les commentaires de ses camarades, qui se seraient contentés de dessiner ?



dessin n° 7, réalisé au crayon de couleur marron. Là encore, nous avons dû renforcer les traits. Cette fois encore, l'objet est vu de dessous, de face et de profil ! Sur la vue de face (au centre), on remarque l'estimation d'envergure : 5 000 m.

deuxième histoire

Didier Garrigos a également confié à O.I. une autre expérience, qu'il a vécue plus récemment. La voici :

« deuxième histoire, plus simple mais plus flippante, en septembre 2007. Je tente d'endormir mon bébé de deux mois en le promenant par un léger vent frais, tout emmitoufflé sous le ciel étoilé. Le chien

est avec nous pour sa pipi-promenade. Il est 23 h 30. A 23 h 45, le chien est à une cinquantaine de mètres, et le bébé dort depuis un moment. Soudain, le chien émet un hurlement, comme s'il avait ressenti une douleur. Inquiet, je me dirige vers lui, et là, je suis figé de frayeur, tous mes poils se hérissent.

Mon chien est entouré par sept ou huit boules lumineuses, qui flottent à un mètre du sol. Il n'y a aucun vent, et le seul bruit est celui du chien qui grogne. Tout à coup, il bondit vers une boule, ce qui provoque le départ instantané de toutes les boules, qui disparaissent vers le ciel à une vitesse vertigineuse. En moins d'une seconde, je les perds de vue. Le chien file à côté de moi au petit trot, les poils du dos hérissés en une crête digne d'un bel iguane. Je le suis, hérissé de même, alors que le vent recommence à souffler. Nous allons bien, le bébé et moi.

Le chien, quant à lui, a attrapé une tumeur aux babines, il y a trois mois, (tumeur) qui a été opérée. Coïncidence ? (...) Maintenant, il va bien aussi.

Je n'ai aucune idée pour expliquer ces boules, et n'ai même pas de témoins pour valider cette étrange histoire. »

Beaucoup de questions se posent...

En attendant que d'autres témoins veuillent bien s'exprimer, on peut faire quelques constats et remarques à partir de ces documents.

1°) *Quatre des dessins (n° 1, 3, 5 et 6) montrent l'objet avec ses tuyères à gauche. Comme cet objet se dirigeait vers l'est (dessin 6), on peut supposer qu'il est passé plutôt au nord du lieu d'observation.*

2°) *On trouve quatre estimations de l'envergure de l'objet, et elles sont assez concordantes : 5 000 m (deux fois), 4 500 m et « plus de 1000 m ». Les estimations d'altitude (entre 75 et 200 km ; 100 km ; 25 km dans le témoignage Garrigos) sont cohérentes aussi. Et si l'objet n'est pas passé au zénith du lycée, la distance d'observation est plus grande encore que l'altitude ! Mais comment peut-on apprécier des distances aussi grandes ? A ce sujet, il faut noter que nous n'avons jamais l'occasion d'observer quoi que ce soit qui ait des telles dimensions, à des distances de l'ordre de la centaine de kilomètres : nous ne voyons jamais que des objets « à taille humaine » (de l'ordre de la centaine de mètres ou du kilomètre) à des distances n'excédant pas quelques kilomètres, ou bien des corps célestes des milliers (ou des millions) de fois plus gros et plus éloignés. Mais il n'y a jamais rien à voir dans la gamme moyenne des tailles et des distances, d'où un manque total d'expérience dans ce domaine, (hormis le cas des astronautes).*

3°) *L'épisode de septembre 2007, survenant après la vision d'un ovni d'une taille monstrueuse, ne fait qu'accroître le mystère, puisqu'on peut dès lors considérer M. Garrigos comme un "témoin privilégié" ayant assisté deux fois à des scènes d'un très haut niveau d'étrangeté.*

Il y a aussi des remarques qu'il vaut mieux formuler avant que les soi-disant "sceptiques" s'en chargent :

4°) *Les auteurs des dessins 1, 2, 5 et 6 utilisent systématiquement des B majuscules au début des mots, à la place de minuscules. Cette propension à abuser des majuscules se retrouve sur le dessin 4. Les autres (3 et 7) ne comportent que très peu de texte, mais les auteurs de ces deux dessins emploient tous deux un M majuscule (au lieu de m) comme abréviation du mot mètre.*

5°) *Les auteurs des dessins 4, 5 et 6 manifestent une certaine tendance à mettre des s au singulier... mais pas au pluriel ! Enfin, six des sept témoins putatifs dessinent remarquablement mieux que la plupart des témoins d'apparitions d'ovnis.*

J. M.

anciens numéros

96 numéros consécutifs de LDLN (303 à 398), couvrant la période fin 1990 – début 2010, restent disponibles, par multiples de 6, à un tarif incroyable, mais vrai. Port compris pour envoi en France métropolitaine uniquement (1).

6 numéros : 18 euros	30 numéros : 42 euros	54 numéros : 62 euros	78 numéros : 81 euros
12 numéros : 28 euros	36 numéros : 46 euros	60 numéros : 67 euros	84 numéros : 86 euros
18 numéros : 34 euros	42 numéros : 51 euros	66 numéros : 71 euros	90 numéros : 90 euros
24 numéros : 38 euros	48 numéros : 57 euros	72 numéros : 76 euros	96 numéros : 95 euros

Il vous suffit de nous indiquer, par courrier postal, la liste des numéros que vous désirez, accompagnée de votre règlement par chèque ou mandat cash à l'ordre de Joël Mesnard, sans autre indication.

Tous les numéros postérieurs au 398 restent disponibles, au prix unitaire de 6 euros. Port compris pour la France métropolitaine uniquement.

Sept numéros antérieurs au 303 (200, 217-218, 223-224, et 295 à 298, ainsi que les Contact Lecteurs de juillet 1972 et novembre 1972 sont encore disponibles, au prix unitaire de 3 euros

1 : Pour envoi vers les DOM TOM, les pays de la communauté européenne, la Suisse et les autres pays, prière de nous contacter par courrier postal ou, à défaut, par message sur notre site ldln.fr, afin de connaître les prix.

l'affaire du 7 janvier 1974, en baie de Douarnenez

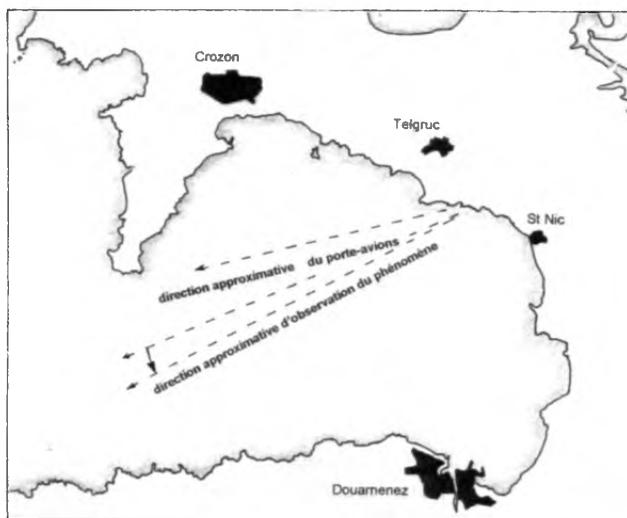
Thierry Larquet

On ne le répètera jamais assez : l'année 1974 a été d'une richesse exceptionnelle en ce qui concerne les apparitions d'ovnis. Elle rivalise sans problème avec 1954. L'affaire du 7 janvier (ou 'affaire du Foch') a été relatée depuis longtemps (1), mais jamais de façon satisfaisante, et elle reste environnée de zones d'ombre. Thierry Larquet, qui anime à Brest le C.R.U. (2), a recueilli un témoignage capital, qui remet quelques pendules à l'heure, sans répondre une fois pour toutes, aux nombreuses questions qui n'ont pas fini de se poser.

1 : d'abord dans un article du *Télégramme de Brest* (reproduit ci-dessous), puis, brièvement (et avec une erreur de date), dans LDLN 134, p. 27 ; dans deux livres de Jean-François Boëdec (*Les O.V.N.I. en Bretagne*, Fernand Lanore, 1978, et *OVNI sur le Finistère*, Montagnes Noires, 2011), ainsi que sur le site du Grepï : ovni.ch (p. 78), sur celui de l'auteur (thierry.larquet.perso.sfr.fr) et, paraît-il, jusque dans une édition du dictionnaire Larousse.
2 : C.R.U. : Comité de Recherche Ufologique, 2 rue Ronsard, 29200 Brest.

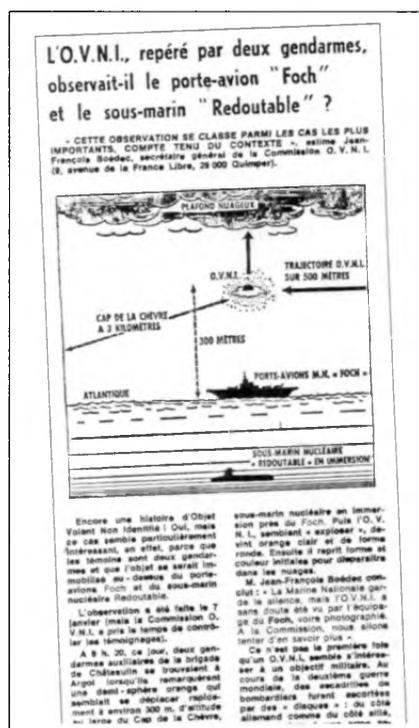
En deux mots, l'affaire du 7 janvier 1974 se résume à ceci :

A 8 h 20 du matin, deux gendarmes en patrouille, MM. Kaminski et Le Stunff, arrivent à Saint-Nic, sur une hauteur d'où ils dominent la baie de



Douarnenez. De là, ils voient le porte-avions Foch qui leur paraît survolé par un phénomène lumineux. Ils arrêtent leur véhicule, et observent l'évolution de ce phénomène. Ils contactent le *Télégramme de Brest* pour tenter de comprendre ce qu'ils ont observé. Aucun autre témoin ne s'est manifesté, mais le journal allait signaler l'observation, puis la rappeler ultérieurement, dans un bref article (voir ci-contre).

Des ufologues bretons, ainsi qu'un journaliste, René Pacaut (qui publiait de bons articles sur les OVNI dans *Nostra*) tentent d'enquêter sur cette affaire, mais ne peuvent entrer en contact avec les deux gendarmes, qui ont aussitôt été mutés. Une autorité locale leur affirme que le Foch *ne se trouvait pas* en baie de Douarnenez ce matin-là.



ci-contre : l'article publié par le *Télégramme*, probablement dans son édition du 8 février 1974. Selon M. Le Stunff, la description du phénomène ne correspond pas à ce que son collègue et lui-même ont vu.

En particulier, à aucun moment la chose (qui n'avait pas cet aspect) n'a été observée dans le même azimut que le porte-avions : elle se trouvait plus à gauche. En outre, il manque les objets lumineux qui sortaient de la mer pour monter vers le cigare.

Un peu plus de 37 années s'écoulent, et en mai 2011, à Landerneau, l'ex-gendarme Michel Le Stunff confie ses souvenirs à des ufologues du CRU et de Vigie Ovni 29. (photo ci-dessous)



Voici de larges extraits de l'entretien entre M. Le Stunff et les membres du C.R.U :

« Effectivement, à cette époque, j'étais gendarme auxiliaire (3) à la brigade de Châteaulin, et nous avons la mission, ce lundi matin, de rejoindre l'annexe de la gendarmerie de Telgruc-sur-Mer.

Chemin faisant, sur les hauteurs qui surplombent la baie de Douarnenez, nous avons, le brigadier Kaminski et moi-même, été assez surpris de voir une lumière très vive, à la hauteur du Cap de la Chèvre. Le jour était à peine levé, le soleil pas encore sorti, et donc c'était un peu étonnant de voir quelque chose de très, très lumineux à cette hauteur, ce matin-là.

Donc nous avons arrêté la camionnette de gendarmerie. Nous nous sommes mis en observation et de l'endroit où nous étions postés, nous voyions très bien un porte-avions, qui a priori serait le Foch. Nous ne le savions pas (4).

Tout d'abord nous avons vu cette lumière vive à peut-être 300 ou 500 mètres de hauteur (c'est difficile à dire, vu l'éloignement), de la forme d'un gros cigare. Au bout de quelques minutes, nous avons vu sortir de la mer plusieurs losanges brillants, je ne sais plus combien, qui sont remontés dans le vaisseau. C'était assez fantastique, et ensuite ce cigare s'est transformé assez vite en soucoupe, et au bout de quelques instants, nous l'avons vue partir vers le large, vers l'ouest, mais d'une manière très, très vive.

Voilà ce que je peux dire, ce que nous avons effectivement vu, ce jour-là.

question : ... la couleur de l'objet ?

Quelque chose de très, très lumineux, jaune orange, c'est assez indéfinissable, mais ça brillait (comme) le soleil. Mais le soleil, on ne peut pas le regarder dans les yeux, tandis que là, on voyait l'objet qui était peut-être, je ne sais pas, à une dizaine de kilomètres d'où nous étions.

question : Avez-vous pu voir des mouvements sur le Foch, ou pas ? Vous étiez peut-être trop loin...

Non, effectivement, nous étions trop loin pour savoir s'il y avait quelqu'un sur le pont, ou quoi que ce soit. Et nous n'avions pas de jumelles.

En ce qui concerne le sous-marin sur lequel j'ai vu des reportages par la suite (5), je persiste à dire que nous n'avons vu aucun sous-marin. Le plus surprenant était de voir sortir de l'eau, à une vitesse assez importante, ces petits losanges, ou peut-être ces petits vaisseaux, à peu près de la même couleur que (le gros), très vive, très colorée, orange-jaune.

question : Quelle a été l'attitude du gendarme Kaminski ? A-t-il fait un rapport ?

Non, non, parce que tout simplement, d'après mes souvenirs... parce que ça remonte à pas mal d'années... on nous a demandé de nous taire ; ça a

été un black out. On n'a pas été interrogé par qui que ce soit...

intervention de Thierry Larquet : C'est quand même assez surprenant, parce que...

Je pense que c'était volontaire, pour minimiser la chose... pour noyer le poisson, puisque nous sommes dans la Marine... (rires)

question (de Gilles Brunet) : Il faudrait définir les points sur les cartes, les axes... Votre camionnette était où ?

Justement, j'ai essayé de retrouver cet endroit, ces dernières années, mais la végétation change... Nous étions sur les hauteurs... Je pense que nous étions du côté de Pentrez, puisque derrière nous, il y avait le Menez Hom. Nous voyions bien le porte-avions, plutôt sur la droite, et en face, nous avions (le phénomène) et donc le Cap de la Chèvre.

Nous avons rallié directement la brigade de Telgruc, mais il n'y avait pas de gendarme quand nous sommes arrivés. C'est pour cette raison que j'ai pris le téléphone pour essayer de demander des renseignements aux journalistes, pour savoir si d'autres que nous-mêmes avaient vu le phénomène. J'ai téléphoné aux journalistes de Télégramme et de Ouest France, mais évidemment, rien n'est revenu, puisqu'après, on m'a demandé le silence

question (de Thierry Larquet) : Face à un tel phénomène, au point de vue de votre ressenti personnel, qu'est-ce qui vous a trotté dans la tête ? Vous êtes-vous posé des questions ?

Oui, bien sûr, d'autant que, comme la plupart des gens, j'étais toujours un peu sceptique (...).

Intervention de Thierry Larquet : Dans un endroit comme la baie de Douarnenez, lieu aussi important du point de vue stratégique, c'est assez intéressant, une observation majeure sur ce site de Bretagne...

Il y a le livre de Boëdec, Anatomie d'un phénomène (6)... il parle d'un chapeau de champignon qui vient s'immobiliser au-dessus du porte-avions dans la baie, et l'ensemble a paru s'éclater avant de prendre la forme d'un cercle...

(...) Je n'ai jamais vu quoi que ce soit au-dessus du porte-avions.

Thierry Larquet : En 2005, nous avons passé un reportage sur le phénomène OVNI en pointe Bretagne, et nous avons eu un contact avec une personne qui se trouvait sur le Foch, qui, pour lui, avait déjà été survolé à plusieurs reprises. Cette personne était radio sur le porte-avions... Le soir-même d'un survol, un message (a été envoyé) au Ministère de la Marine, à Paris...

Par la suite, quand on vous a envoyé à Carhaix, vous n'avez pas été mis en contact avec des officiers de la Gendarmerie ?

Non.

(Brunet) : juste mis à l'isolement ?

Oui, mais ce n'était pas la prison... pour éviter que certains journalistes essaient de me retrouver, de manière à avoir plus de renseignements... Cela n'a pas changé ma vie, je n'ai pas été harcelé... c'est le destin... j'ai obéi, on m'a demandé de la fermer.

(Combot) : Un rapport a-t-il été fait ?

Je pense qu'il n'y en a pas eu, ou alors, c'est passé au-dessus de moi, fait et transmis en haut lieu.

(Brunet) : Vous-même... rien signé ? ou cosigné un rapport ?

Rien. Rien du tout.

(Brunet) : Vous étiez sous les ordres d'un brigadier, je suppose ?

Nous étions sous les ordres d'un adjudant-chef, qui gérait l'équipe de gendarmes auxiliaires. Nous étions, je crois, six.

3 : Les gendarmes auxiliaires étaient des appelés du contingent qui effectuaient leur service militaire dans la Gendarmerie.

4 : Le seul autre porte-avions en service en France, à cette époque, était le Clémenceau. Il était impossible, à cette distance, de distinguer l'un de l'autre, dans le jour naissant.

5 : Selon l'article du *Télégramme*, le sous-marin Le Redoutable se trouvait ce matin-là en immersion, non loin du porte-avions.

6 : Tel est, en effet, le sous-titre (inspiré d'un ouvrage de Jacques Vallée) du livre *Les OVNI en Bretagne*.

Le Foch était bien dans la région de Brest, au début de l'année 1974

En fin d'année 1973, le Foch fait route vers Gênes, après avoir participé à l'exercice Capricorne avec le Bouvet, le croiseur Colbert et le pétrolier ravitailleur La Saône.

L'année 1974 commence par une série de manœuvres, avec sortie d'entraînement, du 28 janvier au 2 février. Du 11 au 15 février, le Foch est en escale à Las Palmas, puis, du 15 au 21 février, c'est un autre exercice avec les Britanniques, puis une escale à Lisbonne, où il reste jusqu'au 27 février, avant de rentrer à Brest, le 2 mars.



Mais on ne savait rien sur la période qui nous intéresse, autour du 7 janvier. J'ai enfin eu la preuve, en 2010, que le Foch était bien dans la baie de Douarnenez, ce petit matin du 7 janvier 1974. J'ai eu la chance de rencontrer un homme présent sur le Foch lors des événements. Cet homme m'a confirmé les faits. De plus, il m'a appris qu'un message radio avait été envoyé au Ministère de la Défense. Tenu par le secret, il restera anonyme, je le comprends.

Thierry Larquet

Cette étrange affaire du 7 janvier 1974 n'est que l'un des sujets traités sur le site thierry.larquet.perso.sfr.fr.

L'auteur de cet article est aussi l'animateur des Repas Ufologiques Brestois

un ‘Principe de Frustration’ ?

Il est question, dans ce numéro, de l'absence systématique de traces décisives laissées par le phénomène, et des pesanteurs, tout aussi systématiques, qui s'opposent à une diffusion franche des informations. On peut donc lire les dernières observations faites en France, avec cette idée en tête. On constatera que toutes les affaires d'ovnis laissent une impression de frustration... comme si tout ça n'était pas totalement clair, comme si ça ne devait être appréhendé que de loin, de façon incertaine, comme s'il ne fallait pas que les paradigmes en vigueur en soient trop rapidement ébranlés: il n'y a jamais tous les éléments nécessaires pour que la vérité éclate au grand jour. Les ovnis (c'est une de leurs *caractéristiques*) ne laissent pas de traces absolument probantes: au contraire, ils échappent (pour le moment...) à toute analyse concluante, en se fondant dans le paysage, dans un nuage de doutes, de discrétion, d'in vraisemblances et d'ambiguïtés. Et pourtant, ils se montrent !

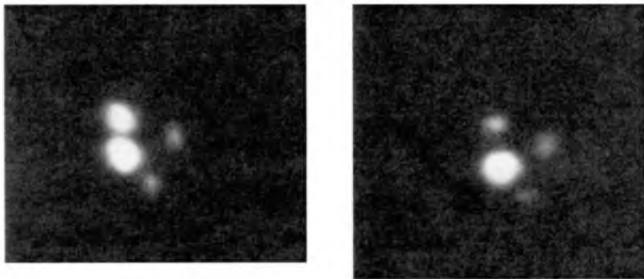
Mais pas à tout le monde... Ils nous prouvent, en somme, qu'en matière de camouflage, nous ne sommes que des débutants.

7 avril 2013, Thionville (Moselle)

Michel Turco nous a communiqué l'information suivante :

« M. Denis N. a observé et filmé, le dimanche 7 avril à 21 h 44, une lumière étrange venant de l'est. Azimut d'observation : environ 78° à l'est du nord géographique. Cette lumière a d'abord donné l'impression d'être fixe, puis a paru se déplacer lentement vers l'ouest.

Les images de la vidéo montrent une grosse lumière à l'avant, et trois lumières plus discrètes, au-dessus, en dessous et à l'arrière. Ces lumières ne clignotaient pas. Par moments, seule la grosse lumière était visible. Il se peut que cet objet ait survolé la centrale nucléaire de Cattenom. »



photos extraites de la vidéo du 7 avril

26 et 27 juillet 2013, Caudry (Nord)

Claude Naglin a enquêté sur place, sur cette affaire. Il a intitulé son rapport, que voici, « un étrange compagnon pour la Lune ! » :

Gérard Lemaître, du Cercle d'Astronomie Caudrésien, nous a informés de l'observation d'un mystérieux objet céleste. Nous avons mené les investigations sur place.

Plusieurs témoins nous sont connus. Parmi eux, Mme X. a été auditionnée sous réserve de l'anonymat, car elle travaille dans un milieu totalement fermé à toute évocation du phénomène OVNI. A la mi-juin de cette année, elle avait déjà fait une observation en rentrant très tard le soir. Les autres témoins sont sa petite fille, âgée de 16 ans, deux voisines qu'elle a appelées, et un homme qui s'est joint à elles. Leurs identités nous ont été précisées. Ces personnes relatent les faits de manière identique.

vendredi 26 juillet 2013, vers 22h20

La météo était bonne, le ciel dégagé, avec quelques nuages d'altitude, sans vent. Il faisait localement assez chaud. Nous étions en fin de pleine lune, mais elle apparaissait encore bien ronde, sensiblement au sud, sans doute vers 40 ou 45° d'élévation, selon les dires des témoins.

Devant sa porte, Mme X. bavardait avec une voisine, lorsque toutes deux eurent le regard attiré vers leur gauche, par une petite boule lumineuse de couleur orangée, située un peu plus bas que la lune. Son contour était net et très précis, cela ressemblait à un globe fortement éclairé de l'intérieur. Elle bougeait parfois de quelques centimètre (mesurés à bout de bras) dans tous les sens, de manière aléatoire, tout en restant dans le même espace, et lançant parfois de fins éclats lumineux variés. Jaugé plus tard avec un double décimètre, elles purent estimer l'objet à quelque 2 ou 3 millimètres (1)

Les personnes déjà citées furent alertées, et la jeune fille vint avec son APN (Fuji). Elle prit 5 clichés, puis passa en mode vidéo. On ne peut vraisemblablement juger des déplacements de la boule lumineuse, car l'appareil tenu en mains n'était pas suffisamment fixe, et l'opératrice avait tendance à la suivre dans ses mouvements. Mais on peut nettement la distinguer en même temps que la lune, ce qui écarte toute possibilité de confusion. (*voir agrandissement, par Jean-Marie Bigorne, en page de couverture*)

Tout aurait duré un peu moins de cinq minutes, puis l'objet s'est stabilisé brièvement (quelques secondes, dirent-ils) avant de partir très rapidement et silencieusement vers l'est où il disparut de leur vue derrière les maisons d'en face.

Fort étonnés, les témoins restèrent encore un moment à échanger leurs impressions, avant de regagner leur domicile. La rue était calme, sans circulation. Ils n'avaient ressenti aucun trouble physique, mais restaient fort perplexes. Cela ne s'arrêta pas là...

samedi 27 juillet, un peu plus tard que la veille

Ils aperçurent une sphère lumineuse orangée, qu'ils pensèrent être la même que la précédente, mais ne savaient pas comment elle était arrivée, ni depuis combien de temps elle était là. C'était vers le sud, en direction de Ligny, pratiquement à la même hauteur, avec la lune toujours visible, un peu plus vers l'ouest.



partie Sud de la commune de Caudry

Cela restait parfaitement immobile, sans variations lumineuses ou modifications de forme. Aucun halo, mais un aspect plus volumineux que le soir précédent. On la voyait nettement.

Les témoins eurent à peine le temps de manifester leur surprise, que cette nouvelle boule démarrait, partant à toute allure vers le nord, passant au-dessus d'eux, avant de franchir la ligne de maisons qui la cacha à leurs regards.

Ils sont formels : l'objet grossissait au fur et à mesure qu'il fonçait au-dessus d'eux, et son diamètre

fut alors estimé à près d'un centimètre. Ils n'entendirent jamais aucun son. Tous traversèrent précipitamment le domicile de Mme X. afin d'aller dans le jardin derrière, mais ils ne virent plus rien. La nuit s'était installée, le soleil s'était couché à 21 h 34.

Après réflexion, ces personnes pensèrent que si le diamètre apparent grossissait lors du rapprochement, le globe lumineux devait être plus bas que celui de la veille.

Lors de cette seconde observation, assez brève, et dans des conditions météo identiques à la veille, deux faits insolites ont été notés, sans qu'on puisse conclure qu'ils aient été directement liés à l'anomalie aérienne : on peut invoquer le hasard.

Au moment où cela démarra à très grande vitesse, le signal sonore d'alarme d'un immeuble (se trouvant à la verticale apparente du lieu de départ), se mit en marche. Le chien d'une des voisines, se trouvant dans la cour arrière de sa maison, se mit à hurler au moment où l'objet passa au-dessus de l'habitation. Aux dires du propriétaire, jamais son animal n'avait eu un tel comportement.

Chez les témoins, il n'y eut aucun problème de sommeil, ni de santé. Les téléviseurs et postes radio n'étaient pas en fonctionnement. La petite rue, en impasse, est équipée d'un éclairage public réduit. Leur attention étant fixée sur leurs observations, ils n'ont pas remarqué d'anomalie. Comme beaucoup, ils avaient connaissance, par les divers médias, des apparitions d'ovnis relatées de temps à autre, mais ne s'intéressaient pas au sujet.

Au moment de notre rencontre, ils nous apprirent qu'une manifestation lumineuse aérienne avait été observée à Mouscron (frontière belge, à 70 km), le mardi 23 entre 21 h 30 et 23 h. Une courte vidéo en avait été réalisée. D'autres observations avaient été faites dans la région Nord-Pas de Calais dans la nuit du 26 au 27. Les caractéristiques des déplacements, les agrandissements des clichés concernant ces derniers cas, permirent d'identifier des *lanternes célestes*, dont la descente, pour certaines, aurait été due à un manque de combustible.

Nous avons demandé à l'agence locale de *La Voix du Nord* de publier un appel à témoignages. Un seul contact téléphonique nous parvint, qui se révéla inutile. Par la suite, un reportage détaillé, réalisé par le même quotidien, amena une dizaine de réactions fort diverses. La gendarmerie n'a pas été informée.

vendredi 26 juillet, même heure (22 h 30)

M. Dudré, gendarme retraité, et son épouse enseignante, ont également observé une anomalie dans le ciel.

Assis sur la terrasse de leur habitation sise à peu de distance du lieu de l'observation précédente (200 m), ils aperçurent en face d'eux, sensiblement vers l'ouest, à hauteur d'un râteau de télévision, un très gros point lumineux fort brillant, bien plus gros

qu'une étoile. Il semblait se balancer de gauche à droite, avec une amplitude de quelques centimètres à bout de bras.

M. Dudré alla prendre une paire de jumelles, et tous deux purent nettement se rendre compte qu'il s'agissait d'une sphère parfaite, au contour bien net, de couleur jaune orange, sans scintillement, sans variation lumineuse et sans halo. Cela allait effectivement de gauche à droite, sans précipitation, et on pouvait aisément suivre les mouvements. Après quelques minutes, elle s'immobilisa soudainement, puis partit vers l'ouest en accélérant fortement et en diminuant de taille apparente : elle disparut en deux secondes. Il n'y avait plus rien d'autre dans le ciel.

Si l'on fait le rapprochement avec l'affaire précédente, on se rend compte que cela ne s'est pas présenté dans la même direction, et qu'aucun dégradé de couleurs n'est signalé.

quelques appréciations très générales

A l'examen sur PC des photos de la première observation, avec des agrandissements suffisants mais non exagérés pour éviter les flous, mosaïques et déformations, on distingue nettement, sur certaines, le globe lumineux éclatant, parfois accompagné d'une sorte de léger halo en dégradé sur une partie du côté droit, d'abord jaune, puis orangé. Précisons que sans agrandissement la couleur semble bien orange (pâle), comme décrite par les observateurs. Par contre, certains des grossissements ne montrent plus la sphère mais des formes blanchâtres, et d'autres la laissent deviner avec devant -ou dedans- ces mêmes formes. Sur d'autres encore, des détails curieux apparaissent. Tout cela est-il dû au phénomène lui-même, ou au cliché ?

En ce qui concerne les 106 secondes de vidéo, il est difficile de porter quelque jugement, étant donné le bougé, volontaire et involontaire, de l'opératrice. On voit une petite tache lumineuse arrondie, orangée sur son pourtour, qui semble clignoter. C'est filmé avec des zooms différents, et l'on voit parfois l'environnement nocturne. La qualité de l'ensemble est fort moyenne.

Plusieurs éléments nous amènent à relativiser l'hypothèse d'une lanterne thaïlandaise : des déplacements larges pour revenir dans le même espace, puis un départ rapide (ce qui supposerait un vent d'abord léger, devenant subitement fort), mais surtout, un aspect totalement sphérique (2) avec une forte luminosité et une sorte de halo progressif sur une grande partie du bord, à droite, apparents sur les photos.

La seconde observation, assez courte, relate un départ subit et rapide, sur une trajectoire rectiligne, avec survol des témoins, leur donnant une vision plus proche et plus nette de la chose. Puis une disparition totale après une perte de vue d'une petite dizaine de secondes (forte accélération ou chute brutale ?).

Il semblerait que, géographiquement, ces deux objets aient été situés au-dessus de la campagne. Mais le second devrait être assez proche des premiers immeubles de la ville.

Une ligne HT, de hauteur moyenne, passe à quelque 2 km du lieu où Mme X. et ses voisins se trouvaient.

Pour le cas des époux Dudrée, en l'absence de photos ou de vidéos, hormis l'apparente différence de direction d'observation, peu de choses sont à évoquer. En tablant sur une bonne qualité de l'optique utilisée, la chose apparaissait parfaitement ronde et d'aspect sphérique. Elle partit soudainement à grande vitesse.

1 : Pour mémoire, la lune sous-tend 30 minutes d'arc, soit 5 mm à bout de bras. Les estimations des témoins sont souvent surévaluées. Ici, après mesures étalonnées sur écran, où l'on voit l'ensemble des deux objets, nous penserions plutôt à 1 mm.

2 : Ce qui, à notre connaissance, n'est pas le cas pour les différents types de lanternes festives utilisées actuellement.

N.B. : Cette série d'observations a donné lieu à un article dans la presse locale, ce qui a permis la divulgation de plusieurs observations plus anciennes, que Claude Naglin exposera dans le prochain numéro.

28 juillet 2013, Gambais (Yvelines)

Ce témoignage nous a été transmis par le site *ovni-direct* et l'association *Ovni Investigation*, de Lyon. C'est celui d'une jeune femme âgée de 29 ans au moment des faits. Son identité et son adresse sont connus.

« C'était chez mes parents, à Gambais. (Il était 0 h 15 environ, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28). J'allais à l'étage, et en face, par le velux de l'escalier, je vois une assez grosse boule orangée (que je ne peux comparer à rien d'autre qu'à un mini-soleil couchant, une sphère orangée), qui semble descendre. « Wouh ! Un truc va se crasher ! ». Du coup, je sors dans le jardin (nuit étoilée, très dégagée), et là je vois que la boule a une jumelle, et se dirige vers le nord-est, très vite (vu la hauteur).

Je rameute mon père, et nous voyons tous les deux les boules disparaître, en 3 secondes à peu près, sans être trop loin de nous pour qu'on les perde de vue. Je gueule pour faire venir ma mère et ma sœur. Entre-temps, mon père en voit deux autres, identiques, qui viennent du sud-ouest et passent au-dessus de nous, en suivant les deux premières. Elles disparaissent pareil, mais au-dessus de nos têtes. Tout ça a bien duré 3 minutes. Et pendant qu'on observait ça tous les quatre, on échafaudait des théories : feu d'artifice ? absolument pas ; avion ? non plus ; hélicoptère ? non ; lanternes thaï ? non, j'en ai vu plein par le passé ; satellite ? non... Mon père est

ingénieur, et bosse sur des avions entre autres. Il me disait : « ça va bien trop vite pour tout ce qu'on connaît de fabriqué par l'homme. Et pourquoi le faire lumineux ? ». C'était absolument silencieux. Nous n'avons aucune explication. Ma mère précise juste que, pour elle, les sphères étaient plus rouges qu'orange, avec un "cœur" rouge décentré.

Nous avons installé un drap dans le jardin pour observer le ciel, au cas où cela se reproduirait...

Note : L'observation qui figure sur votre site ovni-direct, à la date du 27 juillet vers 23 h, à Saint-Prix (Val d'Oise) correspond totalement à ce que nous avons vu. C'était une heure avant notre observation ».

19 octobre 2013, Pau (Pyrénées Atlantiques)

Autre témoignage recueilli par ovni-direct et transmis par Ovni Investigation. C'est celui d'un homme de 55 ans, dont l'identité et l'adresse sont (comme dans le cas précédent) connus.

« Me garant dans le parking de ma résidence, sur le boulevard de la Paix, à Pau, le samedi 19 octobre après 20 heures, mon attention a été attirée par mon voisin regardant le ciel depuis son balcon, qui appelait sa femme pour qu'elle vienne voir. Regardant le ciel à mon tour, j'ai vu deux lumières blanches qui semblaient reliées entre elles par quelque chose de long, et qui se déplaçaient lentement, d'est en ouest, à faible altitude, passant derrière l'immeuble, de l'autre côté du boulevard. M'avançant au coin du mien pour mieux voir, je les vis ressortir, toujours à la même allure, mais rejointes cette fois par une troisième lumière à peu près identique aux deux autres, qui arrivait du sud, semblant les rejoindre, mais se déplaçant beaucoup plus vite que les deux premières. Elles sont toutes passées derrière un autre immeuble, et je n'ai pas pu continuer l'observation. »

20 octobre 2013, Saint-Guérolé (Finistère)

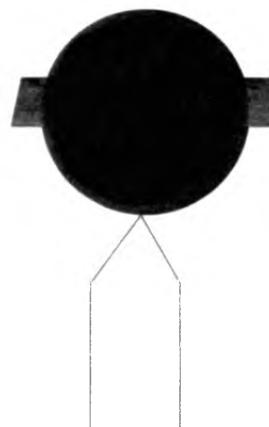
M. Patrick Londiveau nous a adressé la surprenante photo reproduite p. 2, prise de la plage de Saint-Guérolé, au lieu-dit Pointe de la Torche, le dimanche 20, vers 14 heures, en direction de Penmarc'h. Il ne s'agit pas d'une photo-surprise, et M. Londiveau attribue au jeu des nuages l'apparition d'une croix lumineuse (visible près du centre du cliché, légèrement plus bas et à droite), et surtout du « visage d'alien », juste sous le bord supérieur.

On peut en effet supposer que nous avons là un exemple, particulièrement frappant, de ce hasard des formes dont nous avons signalé la malice dans LDLN 393, pp. 36 à 41.

29 octobre 2013, entre Sens et Malay-le-Grand (Yonne)

Une personne qui tient à rester anonyme nous a fait parvenir cet étrange récit :

« Peu après 7 heures du matin, je me rendais à bicyclette de mon domicile, à la sortie de Sens, chez mon fils et sa famille, qui résident sur la commune de Malay-le-Grand. J'empruntai une route vicinale à travers champs, réservée aux véhicules agricoles et cycles. Ressentant le besoin de quitter des yeux la route, j'ai discerné une forme tubulaire de couleur blanche comme de la craie, surmontée par la pointe d'une flèche (...). Après avoir parcouru quelques mètres, je me suis arrêtée, et relevant la tête, j'ai vu la chose suivante : raccordée par la pointe



de la flèche, une forme énorme, de couleur sombre, ayant l'aspect d'une sphère, avec, de chaque côté, des formes trapézoïdales disposées symétriquement.

J'ai constaté que ce qui me paraissait avoir une forme de sphère oscillait de droite à gauche et de gauche à droite.

Mon observation a duré environ 5 minutes. J'ai pu constater que cette forme restait sur place, sans aucun bruit. Il n'y avait aucune lumière.

Comme j'étais tenue par l'heure, devant m'occuper de la garde de mes petits-enfants, j'ai arrêté mon observation et continué ma route. Cela m'a laissée particulièrement intriguée... »

4 novembre 2013, Comines (Nord)

Jean-Pierre D'Hondt nous a transmis un témoignage (anonyme, hélas !) reçu sur son blog par un membre du GERU. Voici le récit de François D.

« Je vous livre mon témoignage sur ce qui est pour moi l'une des plus belles observations que j'ai pu réaliser à ce jour.

Lieu d'observation : Comines, près de Lille et de la frontière belge. Nous sommes le lundi 4 novembre 2013, il est 21 h 50. Je me trouve dans mon jardin pour fumer une cigarette avant d'aller me

coucher. Le temps est frais, et le vent plutôt fort, environ 60 ou 70 km/h selon la météo. Après une journée bien pluvieuse due à une forte perturbation, le ciel est bien noir et très étoilé, ne laissant passer que quelques nuages bas épars.

Observant le ciel, il me semble apercevoir un satellite au nord-est de Cassiopée. (Selon le programme Stellarium, il pourrait s'agir du satellite Alos). Celui-ci disparaissant derrière un petit nuage, je tourne mon regard vers la droite et là, presque à la verticale de ma position, venant du nord-ouest et allant au sud-est (environ, selon ma boussole), m'apparaissent, filant sans aucun bruit et à très grande allure, quatre points blancs, ronds, très lumineux, tous de même diamètre, comparables en éclat et taille à Capella ou Vénus, au plus fort de leurs luminosités.

Trois d'entre eux se trouvaient en formation triangulaire, et le quatrième au centre de ceux-ci, donnant l'impression d'appartenir à un seul et unique "objet", qui malgré tout ne me laisse pas entrevoir ses contours, tant le ciel est sombre.

Je n'ai pu évaluer son altitude, n'ayant pas assez de données pour cela, ni sa vitesse, tant elle était importante. Quant à la taille de l' "objet", bras tendu il faisait environ deux doigts de largeur, environ 3,5 à 4 cm, donc bien visible et relativement bas, à hauteur ou sous le plafond nuageux.

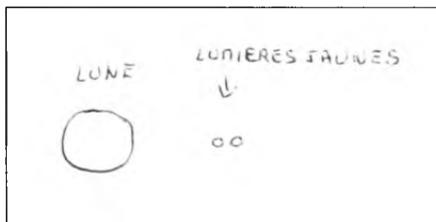
L'observation ne dura que deux à trois secondes, mais (elle était) malgré tout très nette et restera dans mon esprit sans me laisser de doute sur sa nature exceptionnelle. Par malheur, je n'ai pu avoir le temps d'en prendre des images, malgré un caméscope à portée de mains (observation trop courte).

Deux avions de ligne se trouvent également sur zone au moment de l'observation. Selon le site Flightradar 24, il s'agirait d'un Airbus A319-112 venant de Londres et allant à Stuttgart, et d'un Airbus A321-231 venant de Lanzarote et allant à Oslo. (...)

16 novembre 2013, entre Le Mans et Laval

observation de M. Gérard Gommelet :

« Dans la nuit du 16 au 17 novembre 2013, vers 22 h 15, nous circulations sur l'autoroute entre Le Mans et Laval. J'ai remarqué deux ronds, jaune pur, bien définis, absolument immobiles sur le côté droit de la Lune.



Au bout d'au moins 5 minutes d'observation, le rond de gauche a disparu, et un clignotement (flashes) très brillant et puissant est apparu sous le rond restant, celui de droite. Après environ 30 secondes, l'ensemble s'est déplacé vers la gauche, à vitesse modérée, est passé sous la Lune et a disparu, toujours plus à gauche, à perte de vue.

Nous circulations dans un véhicule à toit transparent (Espace IV). Cela ne pouvait être un avion, j'ai l'habitude sortir tous les soirs pour observer le ciel. Je suis très content d'avoir fait cette observation assez insolite. »

5 et 12 décembre 2013, Pont-de-Chéry (Isère), et centrale nucléaire du Bugey (Ain)

Jean-Claude Dufour nous écrivait ceci, le 3 janvier 2014 :

« Que se passe-t-il dans les environs de la centrale nucléaire de Le Bugey, dans l'Ain ? En sept jours, deux observations (restant à être mieux renseignées) se sont produites dans le secteur, le 5 et le 12 décembre.

5 décembre 2013, 22 h 30, Pont-de-Chéry :

Un homme promenant son chien a été survolé par un grand objet noir en forme de triangle équilatéral. D'après le témoin, « l'engin était encore plus sombre que le fond du ciel ». L'objet comportait sur sa périphérie toute une série de petites lumières diversement colorées. Il semblait venir du sud et filait droit vers le NNE. Selon le témoin, un grondement sourd s'est fait entendre.

12 décembre 2013, dans la journée, Le Bugey (Ain) :

Un ou plusieurs témoins ont rapporté avoir observé un ovni évoluant au-dessus, puis à proximité de la centrale. Les autorités ont été avisées. Il est à signaler que déjà le 25 août 2012, un ovni avait été repéré au-dessus de cette même installation nucléaire.

Nota : après une longue mise à l'arrêt à la fin des années 90, la centrale de Le Bugey a connu de gros travaux dès, justement, courant 2012. Plus récemment, en 2013, un des réacteurs a été relancé. Faut-il y voir la raison de l'intérêt porté par ceux qui utilisent les ovnis ? »

Quelques jours plus tard, c'est l'association Ovni-Investigation qui nous a fait parvenir le compte-rendu de l'enquête effectuée par Daniel Robin sur le cas du 5 décembre. Ce compte-rendu, très riche, est accessible sur le site Ovnis-Direct (le média UFO en live 24/7).

Il nous apprend que le témoin est une jeune femme (pseudo : Loupa) qui, étant infographiste, a produit deux excellentes images de l'objet.

Cet objet avait effectivement la forme d'un triangle équilatéral parfait, et était plus sombre que le ciel (assez dégagé ce soir-là, avec de légers nuages

transparents masquant la plupart des étoiles). Il était entre 22 h 30 et 23 h. Il n'y avait pas de vent.

A chaque sommet de ce triangle, Loupa a observé une lumière orange et, à côté d'elle, deux lumières plus petites, brillantes, qui clignotaient.

C'est seulement plusieurs secondes après le passage de cet objet, que Loupa a entendu un grondement, qu'elle a interprété comme étant le bruit du moteur. Ce détail tend à renforcer l'hypothèse d'un drone militaire furtif. En effet, ces engins sont dotés de tuyères qui débouchent à l'extrados, c'est-à-dire sur la face supérieure, en avant du bord de fuite. (Cette disposition a pour but principal de rendre le drone moins vulnérable aux tirs de missiles à guidage infrarouge, mais elle fournit aussi un écran acoustique qui retarde la perception, au sol, du bruit du moteur). Le bruit a été entendu par le fiancé de Loupa (qui est hélas arrivé trop tard pour voir la chose). La chienne s'est mise à aboyer pendant le passage de l'objet, sans s'arrêter. L'observation a duré une minute environ. Un témoin à Lyon aurait également vu l'objet.

8 (ou 1^{er} ?) et 9 décembre 2013, Vernoux-en-Vivarais, St Apollinaire-de-Rias, Boffres, St Julien-le-Roux (Ardèche)

M. Symon Robbes a relevé deux articles dans *Le Dauphiné Libéré* du lundi 9 décembre et du mercredi 11 décembre. Le premier est particulièrement intéressant, puisqu'il signale des observations « dimanche », de 18 heures environ, jusqu'à 19 h 45, dans ces quatre communes bien groupées à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Valence.

Cet article cite les noms et prénoms de trois des témoins, et les descriptions ne sont pas banales : « une lueur particulière, comme un avion éclairé de l'extérieur, avec des bouts qui dépassent, éclairés », « un rond et deux parties triangulaires avec des fuseaux tout autour et différentes nuances de couleur », ou encore « comme une énorme étoile avec 5 à 6 bouts autour, avec des couleurs entre rouge et bleu, clignotant ». Comme on aimerait avoir des croquis de la chose ! Hélas, il n'y en a pas...

Il n'y a pas non plus de certitudes quant à la date. Quand on lit, dans le journal du lundi, le récit succinct d'observations faites « dimanche » (dimanche soir, qui plus est), avec une photo de trois témoins, que faut-il comprendre ? Était-ce la veille ? Mais alors, comment ces témoins situés dans quatre communes distinctes ont-ils pu prendre contact les uns avec les autres, se réunir, téléphoner au journal, et recevoir, le soir-même, la visite d'un journaliste, lequel allait réagir si rapidement que la nouvelle se trouve dans le journal du lendemain ? Cela semble relever de l'exploit, et pourtant c'est probablement ce qui s'est passé, puisque le surtitre de l'article est « Plusieurs habitants s'interrogent depuis hier soir ».

L'article du mercredi 11 confirme cette hypothèse, puisqu'il commence par « *Depuis deux jours, des Drômois et des Ardéchois aperçoivent une étrange lueur qui...* ». Il cite également deux autres noms de lieux : Guilherand et Saint-Péray (juste à l'ouest de Valence), ainsi que le nom d'un témoin qui a pris une photo du phénomène (photo en couleurs, qui illustre l'article). Pour le reste, il fait état d'une explication fournie par M. Jean-François Léoni, « *le très sérieux et respecté président des Pléiades, le club d'astronomie de Beaumont-les-Valence* » : ces gens ont tout simplement vu Vénus.

On peut néanmoins se poser quelques questions : M. Léoni a-t-il rencontré les témoins ? S'est-il fait préciser les directions d'observation (azimut, hauteur angulaire, évolution dans le temps) ? Si oui, les directions indiquées correspondent-elles à la position de Vénus, et à son mouvement sur la voûte céleste ? Les étranges descriptions citées dans le premier article résulteraient-elles d'un éventuel astigmatisme des témoins ?

LDLN a alerté l'association Ovni Investigation, dès réception du courrier de M. Robbes, et on peut espérer des précisions...

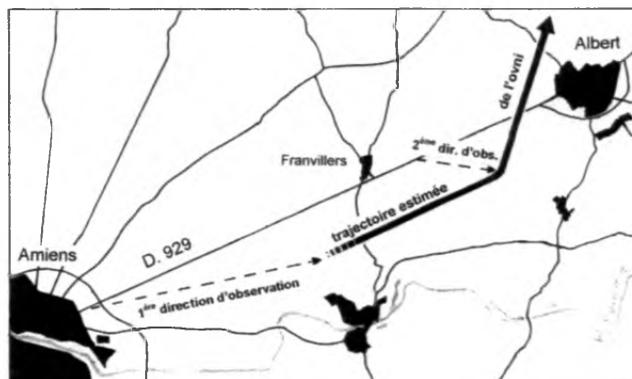
9 décembre 2013, Spéracèdes (Alpes-Maritimes)

En début d'après-midi, Stéphane Brignone prend a priori une photo du ciel. Il est 13 h 39.

Il constate ensuite la présence sur son cliché de deux anomalies oblongues (rods) de longueurs différentes, et surtout, non parallèles entre elles (ce qui exclut toute explication par un bougé de l'appareil. (Un agrandissement partiel de cette photo figure en p. 36)

14 décembre 2013, entre Amiens et Albert (Somme)

A 21 h 15, trois personnes circulant en voiture sur la D. 929 découvrent, dès la sortie d'Amiens, une « étoile blanche, genre Vénus », visible presque dans l'axe de la route, légèrement sur leur droite, en direction de l'est-nord-est. Ils s'aperçoivent ensuite que



cette « étoile » envoie des flashes ! Quand ils arrivent au carrefour de Franvillers, elle grossit légèrement et passe alternativement du blanc au rouge, puis du blanc à l'orange, cinq ou six fois. Et subitement, elle file en direction du nord, et disparaît.

La route Amiens-Albert étant absolument rectiligne, il est évident qu'il ne pouvait s'agir d'une illusion comme on peut en avoir sur une route comportant des virages. Il ne s'agissait donc pas d'une étoile.

1^{er} janvier 2014, dans la Somme

Georges Meunier et Madeleine Dubois ont fait en début de nuit une observation très intéressante, à une distance assez courte. Mais cette expérience est à rattacher à d'autres, tout aussi incompréhensibles, qu'ils ont faites quelques années plus tôt, notamment au même endroit. Nous relaterons donc l'ensemble de ces observations dans LDLN 417.

4 janvier 2014, dans une commune de l'Ouest de la France

Le témoin est une dame âgée de 61 ans, que nous appellerons B. Son mari, O, bien que physiquement présent sur les lieux, n'a rien vu.

Vers 5 h 50 ou 55, B. se lève et va dans la salle de bains attenante à la chambre (qui se trouve au 1^{er} étage). Là, elle remarque qu'un mur est éclairé par une lumière clignotante jaune venant de l'extérieur. Elle ne s'en soucie pas immédiatement, car ce mur, la nuit, est fréquemment éclairé par les phares de voitures passant non loin de là. Elle constate néanmoins que cet éclairage alternatif ne ressemble pas à ce qu'elle voit d'habitude...

La salle de bain (de même que la chambre) est éclairée par un velux. B. a alors l'idée de monter sur un petit meuble, nullement prévu pour cet usage (c'est un vieux fauteuil en osier, dont un pied est cassé), afin d'essayer de voir d'où provient cet éclairage insolite.

C'est ainsi que, l'espace d'un instant, elle découvre que la source lumineuse, rouge (et non jaune) se trouve très près d'elle, peut-être à 1 ou 2 m seulement, sur le toit de la maison !

Au moment où elle voit cela, le vieux fauteuil casse, et B. perd de vue la lumière rouge. Elle descend alors au rez-de-chaussée, et ouvre la porte d'entrée, dans le but de découvrir ce qu'il y a sur le toit. Mais elle est pieds nus, il pleut, et il lui faudrait marcher sur des graviers, puis dans l'herbe, pour pouvoir regarder le toit. Elle renonce donc, remonte à l'étage, et se recouche. A côté d'elle, son mari dort...

Quelques instants s'écourent, et B. voit, au travers du rideau masquant le velux, une source

lumineuse ronde, jaune, clignotante, de bonnes dimensions (elle couvre près de la moitié de la portion de ciel visible par le velux). N'y tenant plus, elle tente de réveiller son mari. L'étrange lumière s'éteint, puis se rallume, se mettant de nouveau à clignoter. B. secoue son mari en disant à voix basse : « *Regarde ! Regarde... Qu'est-ce que c'est ?* »

O. se réveille alors, se demandant ce qui se passe. Il regarde... et ne voit rien. Le phénomène a cessé au moment précis où B. a réveillé son mari pour le prendre à témoin ! Il est alors 6 h 10 environ. B. explique ce qu'elle vient de vivre ; tous deux commentent l'incident pendant quelques minutes, puis se rendorment...

Vers 9 heures du matin, B. et O. sortent et regardent le toit. Près du coin inférieur droit (vu de l'intérieur) du velux, là où B. situe la source lumineuse rouge brièvement aperçue avant la rupture du vieux fauteuil, une tuile est très légèrement soulevée.

B. et son mari n'affirment pas que cette position anormale de la tuile résulte du phénomène observé. Ils se sont simplement posé la question...



La tuile très légèrement soulevée ne constitue pas une anomalie probante. (photos prises le 17 février 2014)

voir suite p. 32

les documents « Majestic 12 » et le nouveau livre de Jean-Gabriel Greslé



Gildas Bourdais, novembre 2013

Le nouveau livre de Jean-Gabriel Greslé, *1942-1954, La genèse d'un secret d'état*, paru à l'été 2013, repose principalement sur une série de documents américains controversés, apparus depuis la fin des années 80, souvent appelés « Majestic 12 », car le premier de la série, apparu en 1987, « révélait » la création d'un groupe d'une douzaine de hauts responsables par le Président Truman en 1947, surnommé « Majestic », pour mener des études très secrètes à la suite de l'accident d'un ovni près de Roswell.

Jean-Gabriel Greslé et moi-même sommes convaincus de la réalité de ce crash d'un ovni, récupéré et étudié secrètement par les militaires américains. Rappelons que cette découverte, annoncée le 8 juillet 1947 par un communiqué de presse de la base des bombardiers atomiques de Roswell, avait été démentie le soir même par la hiérarchie, et avait été oubliée. Cependant, à partir des années 70, des témoignages ont commencé à émerger, venant souvent « de l'intérieur » de l'appareil militaire. Des enquêtes ont été menées et des livres publiés, confirmant non seulement le crash de Roswell mais aussi les études très secrètes qui suivirent. Il faut dire néanmoins qu'en dépit de nombreux témoignages concordants, cette histoire de crash n'est pas prouvée définitivement, et elle se heurte encore à beaucoup de scepticisme. J'ai raconté cela dans mon livre *OVNIS. Vers la fin du secret ?* (2010), et dans plusieurs articles de mon blog sur Roswell.

Cela dit, il y a cet autre dossier, encore plus controversé, auquel s'est attaqué Jean-Gabriel Greslé, celui des documents dits « Majestic 12 », apparus anonymement à partir des années 80, qui font des révélations sensationnelles sur des ovnis accidentés et leurs occupants. J'en ai également raconté l'histoire dans mon livre de 2010 déjà cité. Ces documents étonnants, souvent entachés d'erreurs manifestes, ont été soutenus par quelques-uns, en partie ou en totalité. Mais ils ont suscité une violente polémique, au sein même du milieu ufologique américain et international, comme le film de l'autopsie supposée d'un extraterrestre de Roswell, apparu à la même époque et rejeté depuis par presque tout le monde (le dossier est analysé dans mon livre *Le crash de Roswell*).

Que penser de ces documents « Majestic 12 » ? La première remarque à faire est qu'ils proviennent presque tous de sources anonymes et n'ont donc pas la force du dossier de Roswell, lequel repose sur des dizaines de témoignages connus et crédibles (un article récent du *Fortean Times*, revue britannique de

tendance sceptique, vient même de le reconnaître !). D'autre part, ils contiennent des révélations spectaculaires qui ont provoqué la suspicion des ufologues les plus sérieux aux Etats-Unis. On voit là un risque de désinformation « amplificante », selon la formule du COMETA, propagée par de faux documents pour déstabiliser tout le « dossier secret » des ovnis, à l'instar de l'étrange film de l'autopsie en 1995. C'est aussi mon opinion, mais il se peut qu'ils contiennent des éléments authentiques, dans une curieuse démarche de divulgation contrôlée, pourrait-on dire. Il est alors tentant d'essayer de démêler le vrai du faux.

Jean-Gabriel Greslé s'est lancé sur cette piste risquée dans son nouveau livre *1942-1954, la genèse d'un secret d'état*. Je vais le commenter, mais je veux d'abord rappeler les étapes de la diffusion de ces curieux documents. Les premiers ont été révélés en 1987, et il s'agissait surtout d'un « Briefing pour le Président nouvellement élu ». En fait, on en connaît deux, l'un pour le Président Eisenhower en 1952, et l'autre, peut-être, pour Jimmy Carter en 1972. Le premier arriva en décembre 1984 dans la boîte aux lettres de Jaime Shandera, ami de Bill Moore (et ancien de la CIA), et le second, révélé également en 1987, fut montré en 1983 – sans qu'il lui en fût donné une copie - à la journaliste Linda Howe par l'agent spécial Richard Doty de l'AFOSI (Air Force Office of Special Investigations) sur la base de Kirtland, au Nouveau-Mexique. Pour une fois, on sait donc d'où il vient, et on voit ici le rôle curieux joué par certains services américains.



ci-dessus : Jaime Shandera

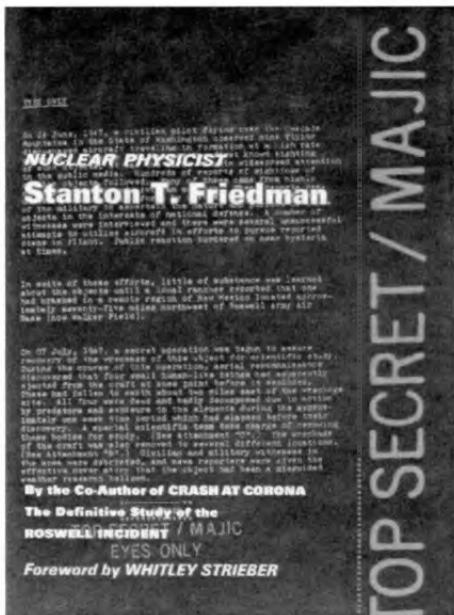


ci-contre : Richard Doty

Ces deux documents ont suscité à l'époque une violente polémique, mais je saute cette première étape pour ne pas alourdir l'article, et je renvoie à mon livre *OVNIS. Vers la fin du secret ?* (JMG, 2010) pour l'histoire plus détaillée. La suite est extraite du chapitre 7 « Révélations spectaculaires et désinformation », pages 263 à 270, avec quelques légères retouches.

1992-1993 : Le “Manuel d'opérations spéciales SOM1-01” relance la polémique

Après un temps mort, la saga des documents “Majestic 12” renaît de ses cendres à partir de 1992, pour aboutir à une véritable avalanche en 1998-1999. Entre-temps, bien des choses se sont passées en matière de “révélations” sensationnelles, mais avant d'y venir, finissons de raconter cette curieuse histoire, quitte à faire une entorse à la chronologie des faits. Le physicien Stanton Friedman, devenu l'un des ténors de l'ufologie américaine avec ses enquêtes sur Roswell et sur le premier *Briefing Document*, a détaillé la suite des événements dans son livre *Top Secret Majic*, paru en 1996 (5).



Dans un premier temps, un chercheur californien, jusque-là peu connu, Timothy “Tim” Cooper (sans rapport avec William “Bill” Cooper qui va apparaître plus loin), communique à Friedman en 1992 plusieurs documents touchant à Majestic-12, dont un mémorandum pour le Président Harry Truman, signé de l'amiral Hillenkoetter et daté de février 1948. Friedman a confiance en Cooper, qu'il connaît. Celui-ci a été très actif pour obtenir des documents officiels en vertu de la loi FOIA, et il a des relations dans le milieu militaire. C'est son propre père, responsable en 1947 du service d'imprimerie à la base d'Alamogordo (White Sands), qui avait eu à imprimer un rapport hautement secret sur une soucoupe

accidentée ! Cependant, Friedman se méfie, car ces documents lui paraissent “trop beaux pour être vrais” (6). De plus, une invraisemblance lui saute aux yeux. L'amiral annonce à Truman qu'il va lui envoyer régulièrement des brochures techniques sur les soucoupes étudiées. En quoi cela peut-il intéresser le Président des États-Unis ? Puis Cooper lui envoie d'autres documents qui sont manifestement faux. Que se passe-t-il donc ?

L'affaire des documents “Majestic-12” rebondit spectaculairement lorsqu'un film non développé arrive en 1994 dans la boîte aux lettres d'un autre ufologue, Don Berliner, du Fund for UFO Research (FUFOR), groupe réputé pour son sérieux. Développé, le film contient une vingtaine de pages d'une brochure technique intitulée “SOM 1-01. Groupe Majestic-12. Manuel d'opérations spéciales” (*Special Operations Manual*) (7).



Plusieurs chercheurs, dont le physicien Bruce Maccabee, également du FUFOR, s'attellent à la tâche de reconstituer le texte, peu lisible sur les photos, allant jusqu'à le recomposer dans le style de l'époque. C'est ce texte recomposé qui figure dans le livre de Stanton Friedman, qui soutient l'authenticité du document. La découverte paraît d'importance, mais les critiques ne tardent pas à pleuvoir. L'un des plus féroces, Kevin Randle (déjà, Randle et Friedman, qui étaient concurrents sur Roswell, ne s'aiment guère !) fait savoir qu'il a trouvé le même document, en libre diffusion, dans une armurerie ! Le marchand en ignorait la provenance. Randle n'a pas dit si on le trouvait dans d'autres magasins. Encore un cas de fuite organisée ?

Plus sérieusement, les critiques portent sur la forme et le contenu (notamment sur l'absence de codes et numérotations qui devraient figurer sur un document

aussi secret), et elles s'accumulent au point que le FUFOR lui-même publiera une "déclaration conjointe" (avec le MUFON et le CUFOS), rejetant solennellement ce document, qualifié par eux de faux : « *Nous croyons que ce document est un faux, conçu pour égarer le public et pour implanter de fausses informations dans la communauté de recherche ufologique, par une personne ou des personnes dont les motivations sont inconnues* » (8).

Sur le fond, cette brochure paraît bizarre, mélangeant des directives sur la manière d'emballer les pièces avec des informations sur les "entités biologiques extraterrestres" (EBE) et sur la technologie extraterrestre. Non crédible, décident les ufologues sérieux. Cela dit, les informations sur l'existence de deux types d'entités extraterrestres apparaissent pour la première fois et, vraies ou fausses, méritent d'être signalées. Une fois de plus, nous avons là des informations qui sont peut-être vraies en partie.

Le manuel SOM1-01 décrit deux types d'EBE (« *Entités biologiques extraterrestres* ») :

– Les EBE de type 1 sont des humanoïdes d'apparence plus humaine que la description très popularisée des "Petits Gris". On pourrait même, de loin, les prendre pour des Orientaux. Hauts de 1,50 à 1,60 m, ils sont proportionnés comme nous, avec la tête un peu plus grosse, cependant, et sans cheveux. Leur teint est très pâle, leurs yeux sont en amande mais petits, leur nez est long et mince, leur bouche plus large que la nôtre, mais sans lèvres. Ce détail du long nez est à souligner : les extraterrestres qui auraient atterri à Holloman AFB avaient eux aussi un long nez, mais ce ne sont peut-être pas les mêmes ! Leur musculature est bien développée, leurs mains sont petites, avec quatre doigts sans pouce opposable.

– Les EBE de type II ressemblent beaucoup plus à la description "classique" des "Petits Gris" : ils sont hauts de 1 m à 1,30 m, très minces, la tête proportionnellement beaucoup plus grosse, les yeux très grands, noirs et bridés, deux petites fentes en guise de nez, et pas d'oreilles externes. Leur peau est de couleur gris bleu pâle, très fine et lisse. Les mains, au bout de longs bras, ont quatre doigts, dont un pouce opposable.

Il n'est pas dit, dans ces brèves descriptions, s'ils sont sexués, mais l'impression qui en ressort est que les EBE II, tout au moins, pourraient être des sortes d' "androïdes", des créations de laboratoire. Linda Howe, qui a commenté ces descriptions dans son remarquable livre *Glimpses of Other realities. Volume II : High Strangeness*, paru en 1998 (9), signale que c'est l'opinion de quelques informateurs gouvernementaux (*insiders*) qu'elle a rencontrés. Selon eux, ces entités de type II auraient été créées par des "intelligences plus avancées" - peut-être les EBE de type I? - pour travailler sur notre planète! (10).

Une autre information intéressante de Linda Howe est que Don Berliner avait obtenu en janvier 1993 une autre copie du manuel SOM1-01 par le canal d'un employé de la NASA. Linda Howe elle-même a eu

confirmation de l'existence du manuel par un ancien employé de la CIA qui avait eu en main une version de 1970. Incidemment, la version en circulation ne contient, sans doute, que quelques extraits, ce qui expliquerait son caractère décousu. Les sceptiques l'ont peut-être enterré un peu vite.

1998-1999 : une avalanche de nouveaux documents

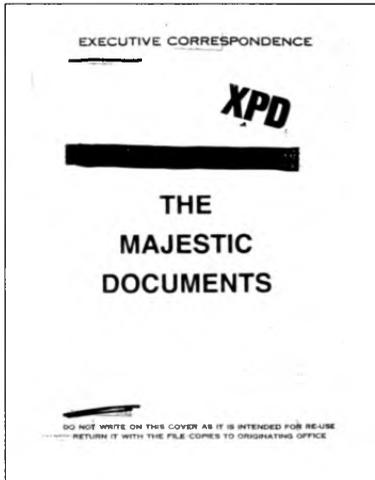
Les critiques virulentes contre le document SOM1-01 sonnaient-elles le glas de l'affaire Majestic-12 ? Pas du tout, car une nouvelle vague, plus importante, ne tarde pas à arriver : un premier lot de 125 pages en 1998, puis un paquet plus important encore en 1999, le total atteignant alors près de 2 000 pages. Depuis lors, d'autres documents ont encore fait leur apparition, mais en moins grand nombre. Récemment, sont apparues quelques lettres supposées du Président Roosevelt, que présente Jean-Gabriel Greslé dès le début de son livre et qui font encore rebondir le débat, comme on va le voir plus loin.

Le contenu du premier lot, de 1998, porte toujours sur la découverte et l'étude secrète de plusieurs ovnis accidentés, à partir de 1947. Ce sont le Dr Robert Wood et son fils Ryan qui en dévoilent l'existence à une conférence à New Haven le 11 octobre 1998. Le Dr Wood est l'un des chercheurs les plus réputés en ufologie. Docteur en physique de l'université Cornell, il a fait toute sa carrière à des postes de responsabilités dans l'industrie aérospatiale américaine, notamment la société McDonnell-Douglas.



Son fils Ryan est un ingénieur en informatique qui a travaillé dans de grandes entreprises : Intel, Digital, Toshiba. Les Wood étudiaient depuis un certain temps ces documents qui leur avaient été fournis par le chercheur californien Timothy Cooper. Celui-ci dit les avoir reçus d'un agent des services secrets qu'il appelle "Cantwheel", mais dont il ne donne pas l'identité véritable. Ces documents sont rendus disponibles en novembre sur internet, sur le site de Joseph Firmage, un jeune homme d'affaires qui a fait fortune dans l'informatique à la "Silicon Valley", et qui s'est reconverti de manière spectaculaire dans la recherche sur les ovnis (11). Signalons qu'il s'en est maintenant retiré et n'a ainsi fait qu'une brève carrière ufologique. Pour sa part, le Dr Wood les publie sous

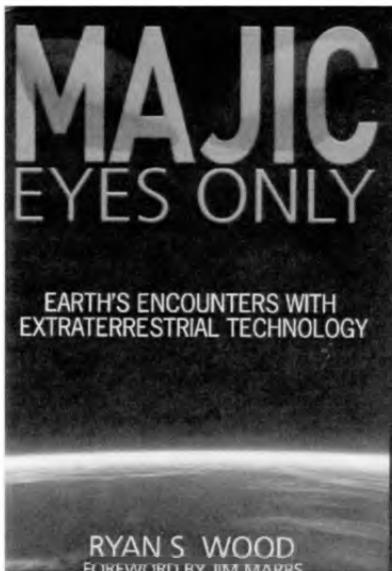
forme d'une brochure de 190 pages de grand format, *The Majestic Documents*, reprenant également les documents précédents (12).



J'ajoute ici que son fils Ryan Wood me l'a offert lors de la conférence internationale de Laughlin, au Nevada, en mars 2000, à laquelle j'étais invité pour présenter le rapport COMETA. Ils sont également visibles sur leur site web, à :

<http://www.majesticdocuments.com/documents/pre1948.php>

Ryan Wood en a également parlé dans son livre *Magic Eyes Only*, paru en 2005.



Une fois de plus, les critiques pleuvent. Certaines sont graves, et il devient vite évident que ces documents sont pour la plupart, sinon en totalité, des fabrications, en dépit des arguments de Wood père et fils. Il serait beaucoup trop long de les détailler, mais donnons quand même ici une idée de ce débat, ainsi que du contenu des documents, qui n'est pas non plus sans intérêt. Le premier document est une curieuse étude, datée de juin 1947 et signée par les deux grands physiciens Robert Oppenheimer et Albert Einstein, intitulée "Relations avec les habitants

de corps célestes". Le texte est intéressant, mais comporte des fautes bizarres, dès le titre. Le mot céleste est écrit en anglais "*celestial*" au lieu de *celestial*, ce qui fait douter (Greslé a gommé cette erreur dans son livre). Dans une analyse convaincante, le physicien Bruce Maccabee déclare le document faux. A cela Wood répond qu'Einstein, le véritable auteur, ne maîtrisait pas bien l'anglais, et sa secrétaire non plus !

Les documents suivants tournent autour de la découverte d'un ou plusieurs véhicules accidentés en juillet 1947. Il y est question, bien sûr, du crash de Roswell, mais les choses se compliquent un peu. Ce sont :

- une instruction (*Field Order*) donnée début juillet à une unité spécialisée, la "*Interplanetary Phenomenon Unit (IPU)*" de se rendre immédiatement sur les lieux ;

- le "résumé" de l'IPU, document de sept pages daté du 22 juillet. Celui-ci décrit sommairement la découverte de deux objets volants entre le 4 et le 6 juillet, l'un près de Corona, site "LZ-1" (LZ : *Landing Zone*) – on reconnaît là le ranch de Brazel - et l'autre à environ 30 km au sud-est de Socorro, près d'Oscura Peak (LZ-2), proche du site (« Trinity site ») de l'explosion de la première bombe atomique. Sur ce deuxième site, on a trouvé cinq cadavres, d'environ 1,50 m de haut, la peau gris rose, pas de cheveux, le corps mince, vêtus d'une combinaison ajustée, à l'épreuve du feu. Ils sont sexués mais de manière peu visible. D'autres corps ont été trouvés près du site LZ-1, ainsi que des parties de corps d'animaux à l'intérieur de l'appareil à LZ-2. Peu après la découverte, quatre techniciens sont tombés gravement malades et trois sont morts d'hémorragie ;

- une instruction donnée le 8 juillet au général Twining de se rendre à White Sands pour faire une évaluation des ovnis qui y sont conservés ;

- un rapport de Twining du 16 juillet, de trois pages, intitulé "*Air Accident Report*", qui décrit la soucoupe trouvée près de Victorio Peak (site absent de la carte routière du Nouveau-Mexique : il faut sans doute comprendre Oscura Peak, proche de « Trinity site »). L'ovni est en forme de "beignet" d'environ 10 m de diamètre (35 pieds). A l'intérieur, un compartiment suggère la présence possible d'un "moteur atomique". Les scientifiques allemands de Fort Bliss et White Sands (c'est là qu'était notamment von Braun) n'ont pu identifier cet appareil comme un engin secret humain. Selon Oppenheimer et von Karman, c'est le corps même de l'appareil qui pourrait faire partie du système de propulsion (une idée qui figurait déjà dans le livre du colonel Corso : l'appareil pourrait se charger électriquement...) ;

- un mémorandum du CIG ("*Central Intelligence Group*", précédant la CIA qui va être mise en place le 18 septembre, le même jour que l'US Air Force). Daté du 19 septembre, et signé Hillenkoetter (Directeur du

CIG, puis de la CIA dans la foulée), ce texte d'une seule page dévoile l'existence d'un troisième site, à 50 km (30 miles) à l'est du terrain d'aviation d'Alamogordo (plus tard Holloman Air Force Base), découvert le 5 juillet !

- vient ensuite un "Mission Assessment", de 19 pages, daté du 19 septembre 1947, intitulé « Evaluation d'une mission de récupération d'un aérodyne lenticulaire... », qui inaugure le sigle "ULAT" pour désigner les ovnis (" *Unidentified Lenticular Shaped Aerodyne*").

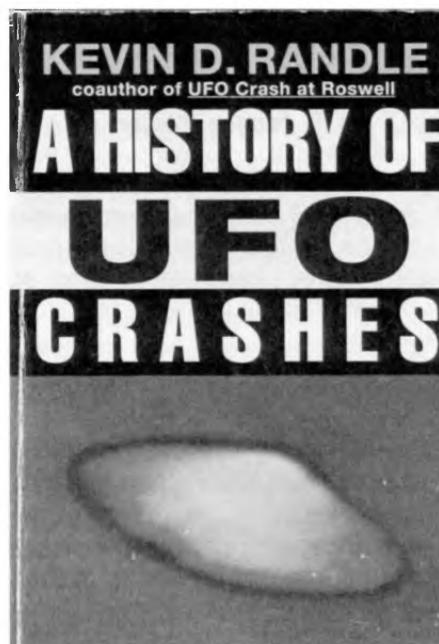
Là, il y a un petit problème : les deux zones de crash sont inversées. LZ-1 est placée près de Socorro. Dans ce « Mission assessment », apparaît une liste de matériaux qui auraient été trouvés dans ULAT-1 : notamment de l'uranium 235 « sous forme métallique », et de la « poudre » de plutonium ! Ce sont les matériaux fissiles qui servent à faire les bombes atomiques, et nous allons voir plus loin comment Jean-Gabriel Greslé échafaude dans son livre une théorie étonnante à ce sujet.

- enfin, une pièce importante, non datée mais écrite d'après le contexte en 1952, le "Premier rapport annuel" du Groupe Majestic-12. De nouvelles précisions sont apportées, sans toutefois clarifier complètement ce scénario d'accidents en série. On y évoque l'éjection à haute altitude d'un "cylindre de sauvetage" (*escape cylinder*) à la suite d'une collision entre deux soucoupes d'origine interplanétaire. Des cinq corps retrouvés, deux étaient dans le cylindre. Mais la suite n'est pas claire, envisageant l'hypothèse assez incroyable d'une collision avec un appareil expérimental (on a observé la fusion de trois spots radar). Mais après tout, qu'en savons-nous ?

Ces pages du « Premier rapport annuel » ont été passées au crible par les sceptiques et, dès les premiers jours a éclaté une première grenade, le mot "retro-virus" qui apparaît dans ce document censé dater de 1952. Or le mot n'existait pas encore à cette date. Le physicien Jack Sarfatti, qui se situe sur l'aile "avancée" de l'ufologie américaine (il a eu une rencontre rapprochée impressionnante dans son enfance) a recommandé aux Wood d'admettre l'erreur, mais ils n'ont pas voulu reculer, même sur ce point. Un autre gros pépin a été la mention d'une vieille légende ufologique, la disparition d'un régiment Néo-Zélandais à Gallipoli, dans les Dardanelles en 1915. Or il a été prouvé que cette histoire était fautive (voir LDLN 201, pp. 24 à 29). "Erreur fatale", proclame alors Barry Greenwood, de plus en plus sceptique, dans son bulletin *Just Cause* ! Pour couronner le tout, Timothy Cooper finit par être soupçonné de les avoir fabriqués, y compris le document SOM1-01. Le Britannique Timothy Good dévoile en septembre 1999 que certains défauts typographiques apparaissent à l'identique sur des lettres qu'il a reçues de Cooper. Est-ce le coup de grâce ? Certains l'annoncent déjà, comme Jan Aldrich, ancien militaire très hostile à toutes ces

histoires, Roswell compris, qui s'exclame sur internet: "Clouons tous ces dindons ! (*Let's nail these turkeys!*)". Cela dit, sur cette question des défauts typographiques notés par Timothy Good, le Dr Wood réplique qu'il a fait étudier le problème par un expert, or celui-ci n'a pas jugé l'argument décisif, car ce type de défaut peut être commun à de nombreuses machines.

Ce document très contesté ne figure pas dans le livre de Greslé. Je lui en ai parlé à l'occasion du repas ufologique parisien du 5 novembre 2013, où il a présenté son livre. Il ne le connaît pas, et ne semble pas être au courant de cette polémique. Incidemment, je corrige ici une petite erreur de Greslé : il cite Kevin Randle (page 9) comme l'auteur du livre *Clear Intent*, dont il fait l'éloge à juste titre, mais il a en fait pour auteurs Lawrence Fawcett et Barry Greenwood (bien cités d'ailleurs en bibliographie). Précisons que ces trois excellents auteurs sont aussi sceptiques les uns que les autres sur ces documents. Voir à ce sujet le livre sérieux de Kevin Randle, *A History of UFO Crashes* et son chapitre « The Majestic-Twelve Hoax » (Avon Books, 1995).



Si ces documents sont faux, vient alors la question : qui les a donc fabriqués, et dans quel but ? La plupart des sceptiques ne poussent pas très loin la réflexion : pour eux, ce sont des faux fabriqués par des escrocs qui veulent faire croire à toutes ces calembredaines ! Qui croire ? En réalité, cette énorme quantité de documents apparus de manière mystérieuse ces dernières années pourrait bien illustrer ce processus de divulgation progressive de l'information, déjà évoqué plus haut, qui serait poursuivi par certains services secrets désireux de débloquer à terme le verrou du secret, mais sans provoquer une explosion médiatique. Le jeu consisterait à toujours maintenir le doute en fabriquant des documents délibérément entachés d'erreurs. Ainsi, de l'information est mise en circulation mais on empêche l'opinion de s'emballer.

Au congrès international de Laughlin, de mars 2000 au Nevada, les Wood père et fils ont encore défendu avec une belle énergie leur point de vue radical, à savoir que ces documents sont essentiellement authentiques. Ils sont d'ailleurs attelés à une lourde tâche, l'analyse de plus de mille pages de nouveaux documents qu'ils ont reçues de Timothy Cooper en 1999, et qu'ils ont l'intention de divulguer progressivement sur internet. J'ai soumis à Ryan Wood cette idée de divulgation progressive avec des erreurs délibérées, mais je ne l'ai visiblement pas ébranlé. Il ne semble pas que la question ait beaucoup avancé depuis lors, à l'exception des lettres supposées du Président Roosevelt, dont nous allons parler. L'autre hypothèse, plus brutale, reste bien sûr celle de la désinformation "amplifiante", pour discréditer l'ufologie. Cette hypothèse semble être pertinente dans d'autres cas, comme l'affaire Bennewitz, et quelques autres épisodes de révélations trop sensationnelles, qu'il faut rappeler maintenant, en revenant en arrière au début des années quatre-vingts (voir mon livre de 2010 pour ces autres aspects).

la nouvelle thèse développée par Jean-Gabriel Greslé

Venons-en maintenant au livre de Jean-Gabriel Greslé, *1942-1954, la genèse d'un secret d'état*. Disons tout de suite qu'il y développe une thèse pour le moins hardie : les Américains auraient trouvé, dès 1942, de l'uranium 235 et du plutonium dans une soucoupe écrasée, qui leur auraient servi pour fabriquer leurs bombes atomiques de 1945, et même peut-être pour construire la première pile atomique en 1942, à Chicago ! Comment arrive-t-il à une aussi étonnante hypothèse ?

Son point de départ est la mystérieuse attaque aérienne de Los Angeles dans la nuit du 25 février 1942. Cet incident est connu, et ne fait pas de doute. Un ou plusieurs appareils inconnus étaient restés longuement en point fixe au-dessus de la ville, et l'on avait tenté de les abattre sans succès (LDLN 412, pp. 34 et 35) Avec le recul, l'hypothèse d'une première grande manifestation d'ovni paraît aujourd'hui plausible. Le général Marshall, chef d'Etat-Major,



avait fait dès le lendemain un rapport sur l'incident au Président Roosevelt, qui a été déclassifié en 1972, comme le rappelle Greslé dès le début de son livre.

Mais il n'est pas encore question de crash d'ovni dans ce mémo. L'hypothèse d'un double crash d'ovnis, qui auraient eu lieu lors de cette attaque, prend forme avec de nouveaux documents « Majestic 12 ». Il s'agit d'abord d'un mémo top secret signé de Roosevelt, adressé à Marshall et daté du 27 février, également reproduit par Greslé (pages 17 et 18). Roosevelt, répondant à Marshall, y évoque brièvement des « secrets atomiques découverts en étudiant des engins célestes ». Soulignons que c'est écrit deux jours seulement après le « raid » de Los Angeles. Puis Greslé cite un autre document (pp. 20 et 21), qui est une véritable bombe. C'est un nouveau mémorandum du général Marshall au Président, daté du 25 mars, qui révèle que les militaires ont trouvé deux aéronefs, manifestement d'origine non-humaine, l'un par la Marine au large de la côte californienne, et l'autre par des commandos aériens dans les montagnes de San Bernardino, à l'est de Los Angeles ! Roosevelt y faisait-il déjà allusion dans son mémo du 27 février ? Et comment le savait-il ? Ou parlait-il d'autre chose ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas clair.

Ces « révélations » sont sensationnelles, mais les documents sont-ils authentiques ? Quelques ufologues les ont reçus, anonymement, par la poste en provenance de Sacramento en Californie, comme le raconte Ryan Wood dans son livre *Magic Eyes Only* (p. 2). Ce sont de mauvaises photocopies, et il y a lieu, naturellement d'évaluer avec prudence leur crédibilité... Pour sa part, Greslé pense que la Marine avait récupéré son ovni en 1941. Il révèle la source vers la fin du livre (page 278) : c'est le mystérieux « Dr Michael Wolf » qui l'a dit. Alors là, ma prudence ne fait que s'amplifier, car il se trouve que je le connais un peu. Il avait fait des révélations sensationnelles dans les années 90, racontant qu'il avait deux doctorats (Stan Friedman, très sceptique comme beaucoup d'autres ufologues, avait vérifié qu'il n'en existait aucune trace), et qu'il avait travaillé avec les Gris dans la base mythique de Dulce (dont personne n'a apporté une preuve qu'elle existe) ! J'avoue que j'avais voulu croire un peu à ce témoin, sur la base de témoignages privés (je lui avais même téléphoné chez lui à Hartford, où il était gravement malade. Il est maintenant décédé), mais j'ai changé d'avis : voilà une source fragile s'il en est... Pour plus de détails, voir mon livre de 2010, chapitre VII (page 309 pour le « Dr » Wolf).

Ces « révélations » sur des crashes d'avant 1947 sont très fragiles, on le voit, mais on peut en citer d'autres qui le sont un peu moins, que l'on trouvera aussi dans mon livre. Peut-être un crash au Texas, à Cape Girardeau en 1941, et peut-être un autre, pendant la guerre en Grande-Bretagne (date et lieu non précisés) qu'auraient récupéré les Américains, selon la journaliste Dorothy Killgalen. Si cela est vrai, les

Américains auraient eu deux ovnis dès les années de guerre, ce qui expliquerait d'ailleurs leur réaction rapide à Roswell en 1947. Justement, venons-en maintenant à l'affaire de Roswell, autre étape du scénario de Greslé.

On l'a vu, le document cité plus haut « *Mission Assessment* » de septembre 1947 donne la liste des matériaux trouvés en 1947 dans l'engin censé avoir été récupéré à Oscura Peak, (tout près de « Trinity Site », lieu de l'essai de la première bombe atomique deux ans plus tôt). On y aurait trouvé notamment de l'uranium 235 et du plutonium (en poudre). Curieuse « coïncidence atomique ». Faut-il le rappeler, ce sont des matériaux très radioactifs et dangereux à manipuler ! Si vous respirez une petite dose de plutonium, vous êtes assuré d'une mort rapide par cancer du poumon. Espérons que les équipes de récupération de l'épave étaient bien protégées... Un autre document me tracasse. Le mémorandum du CIG (Central Intelligence Group), daté du 19 septembre et signé de l'amiral Hillenkoetter (bientôt directeur de la CIA), révèle un troisième site de crash, découvert le 5 juillet dans la région, à 30 miles à l'est d'Alamogordo. Cela fait vraiment beaucoup de crashes, en plus de Roswell, presque à la même date et dans la même région ! Cette multiplication des crashes, cités dans des documents reçus anonymement par des ufologues, pourrait-elle être un écran de fumée destiné à mettre en doute le vrai crash, celui de Roswell ?

Et voici maintenant la théorie étonnante de Greslé. Il suppose qu'on avait trouvé aussi de l'uranium et du plutonium dans les ovnis de 1941 et 1942, et qu'ils avaient servi pour faire les bombes de 1945, de même que la pile atomique de 1942 à Chicago !! Quelle est la vraisemblance d'un tel scénario ? En premier lieu, les Américains avaient beaucoup d'uranium. Il y avait notamment un stock important de minerai d'uranium entreposé dans le port de New York, provenant du Congo et livré par les Belges au début de la guerre. Il y avait largement de quoi construire la première pile atomique d'Enrico Fermi en 1942 à Chicago, puis lancer, à partir de 1943, l'usine de séparation isotopique de l'uranium (pour extraire l'U 235) à Oak Ridge, et produire du plutonium dans les huit réacteurs atomiques construits à Hanford, près de Seattle.



Cette histoire est bien connue aujourd'hui. Pas besoin, pour tout cela, de trouver de l'uranium 235 et du plutonium dans une soucoupe ! En outre, s'il est vrai que le plutonium était un élément artificiel, il était déjà bien connu des physiciens : son caractère fissile (élément 94) avait été découvert en Grande-Bretagne, et il avait été isolé par Glenn Seaborg dès le début de 1941 à l'université de Californie. On ne l'avait pas non plus découvert dans une soucoupe.

Tout cela étant dit, je maintiens mon opinion, d'accord malgré tout, sur ce point, avec Jean-Gabriel Greslé : ces documents « Majestic 12 » sont bien trop complexes pour être de simples canulars. Leurs auteurs sont des connaisseurs « de l'intérieur », et ils poursuivent peut-être un objectif de divulgation progressive, tout en laissant des gages aux sceptiques, avec des erreurs délibérées, pour pouvoir les mettre en doute. Ryan Wood cite, à la fin de son livre de 2005 *Magic Eyes Only* (page 252), une lettre de « Cantweel » adressée à Tim Cooper en 1996, peu de temps avant sa mort, qui se terminait par ce conseil : « *Ne croyez personne complètement !* ».

notes de mon livre *OVNIS. Vers la fin du secret ?*

5. Stanton Friedman, *Top Secret/Majic*, Marlow he & Company, New York, 1996.

6. Ibid., p. 150.

7. Les principaux documents relatifs à "Majestic 12" figurent dans le livre du Dr Robert Wood et de son fils Ryan Wood: *The Majestic Documents*, 1998. Publié par Wood & Wood Enterprises, PO Box 2272, Redwood City, CA 94 064-2272, USA. Voir aussi leur site internet <http://www.majesticdocuments.com>

Le document "SOM 1-01" a été reproduit initialement dans le livre de Stanton Friedman *Top Secret/Majic* (voir note 5). Il est également reproduit et commenté dans le livre de Linda Moulton Howe *Glimpses of Other Realities. Volume II: High Strangeness* (voir note 1 du chapitre VI).

8. Voir message sur la liste "UFO Updates" "Joint Statement On SOM-01-1" Manual" du 24 mars 1999. (archives sur le site "UfoMind"). À noter une erreur dans le titre: SOM-01-1 au lieu de SOM1-01.

9. Linda Howe, *Glimpses of Other Realities, Volume II : High Strangeness*, 1998 (voir note 1 du chapitre VI).

10. Ibid., p. 75.

11. Site ISSO sur internet, de Joseph Firmage: <http://www.issso.org>

12. Voir note 7.

les combustions spontanées humaines (CSH)

(troisième et dernière partie)

Jean Sider

-7- La chimie du corps

Ivan Sanderson, scientifique qui fut en son temps très intéressé par certains phénomènes paranormaux (mais pas tous, car il avait des tabous sur certains d'entre eux !), a proposé une explication qu'il a pris soin de présenter comme une simple supposition. A l'en croire, la solitude des victimes des CSH pourrait avoir affecté leur métabolisme. Ce qui aurait pu provoquer l'accumulation dans les muscles de phosphagène inflammable, composé semblable à la nitroglycérine. Un Français, Stéphane Laroche, a émis la même théorie, ce que confirme J.-P. Fabre (p. 176 du périodique *Allo-Dix-Huit*). S. Laroche, sans trop y croire, semble avoir pensé que les victimes de CSH avaient des tendances suicidaires. C'était d'ailleurs le cas de la femme d'Uruffe, qui selon J.-P. Fabre avait tenté à deux reprises de mettre fin à ses jours (ibid.). Ma source anglaise, qui écrit, en gros, la même chose (sauf pour S. Laroche), prétend que Sanderson s'appuie sur le fait qu'il existe des témoignages relatifs à des *electric people*. A l'en croire, ces gens-là émettraient de l'électricité sous forme de lueurs. Le problème est que toutes les victimes n'avaient pas eu d'intentions suicidaires connues (ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient jamais envisagé de se tuer). Toutefois, ce que je dirai plus loin des constats établis par le commandant Tizané au sujet des poltergeists peut donner du grain à moudre à qui trouvera cette théorie plausible.

-8- La « chaleur psychique »

Selon les enseignements du yoga, une sorte de bioréaction (biofeedback) pourrait exercer un contrôle de la chaleur générée par le corps humain. Dans les rites tibétains de Tumo, par exemple, l'adepte s'assied nu, et par la méditation, accroît la chaleur de son corps, sans risque pour sa vie. Il existe des récits de moines qui auraient été, de cette façon, capables de sécher des douzaines de chemises imprégnées d'eau très froide (?).

Cette tentative d'explication est réduite à peu de chose par le fait que les victimes, dont beaucoup de femmes âgées, n'avaient aucun lien connu avec les pratiques du yoga, ni avec les méditations transcendantes. De plus, tous ceux qui s'adonnent à des états modifiés de conscience ne meurent pas carbonisés...

-9- L'électromagnétisme

Dans quelques cas modernes de feux inexplicables, des tests pour détecter de possibles

rayonnements de micro-ondes se sont avérés négatifs. Pour les CSH, rien de tel ne semble avoir été fait, donc on ne peut écarter totalement cette hypothèse, bien qu'il soit difficile de la retenir, en l'absence d'indices forts. Certains chercheurs anglais ont avancé l'idée d'ELF (*electromagnetic living forms*), autrement dit des entités vivantes de nature électromagnétique. D'autres estiment que la foudre, qui est une source naturelle de micro-ondes, pourrait créer des boules de plasma, dont l'énergie pourrait jouer de vilains tours, sous forme de phénomènes interprétés comme poltergeists. L'écrivain Maxwell Cade a proposé cette hypothèse à propos des CSH.

Il serait tentant de voir en la foudre (du moins la « foudre en boules », qui se manifeste sous forme de petites sphères lumineuses au comportement quasiment intelligent) la cause véritable et unique des CSH. Dans le tome 2 de *la Grande Mystification*, j'ai consacré deux chapitres à cette fausse foudre qu'est la foudre en boule. Dans certains cas, ces phénomènes ont traversé des corps solides (murs, vitres, et même des corps humains).

-10- La désintégration nucléaire

Cette option suppose l'existence dans le corps humain d'une « force vive » qui aurait prise sur tous ses constituants. Dans des circonstances spécifiques, par exemple quand la santé mentale ou physique des victimes se dégrade fortement, cette « force vive » ferait naître une forte chaleur, un peu comme la fission nucléaire utilisée dans les centrales. Comme personne n'a eu l'idée d'utiliser un compteur Geiger afin de détecter une éventuelle radioactivité sur les lieux des CSH, nous n'avons là qu'une supposition de plus.

En fait, en termes de notre époque, cette ultime explication rejoint la première citée, la plus ancienne d'ailleurs, celle d'une action surnaturelle. On dira plutôt, de nos jours, « diabolique », puisque les CSH sont létales dans leur très grande majorité (les guillemets s'imposant en la circonstance).

Toutes les informations contenues dans cet article et ne comportant pas de références sont traduites de l'anglais, et réduites à leurs éléments principaux. Elles émanent du bimestriel *Fortean Times*, n° 63, de juin-juillet 1992, pp. 44 à 50, article de Jenny Randles et Peter Hough, complété par des additifs encadrés dus aux éditeurs Bob Rickard et Paul Sieveking.

en guise de conclusion

Ma conclusion se résume en une phrase : les CSH relèvent du domaine paranormal. Cependant, n'étant pas un enquêteur de terrain dans ce domaine, ni familiarisé avec les recherches policières, j'ai préféré reprendre quelques extraits de l'ouvrage du commandant de gendarmerie Tizané cité au début de cet article. Il résume dans ce livre ce qu'il a appris à propos des hantises, des poltergeists, et de la mystérieuse force qui les génère. Il a eu lui-même l'opportunité d'effectuer des recherches auprès des témoins, et il était bien placé pour avoir accès aux rapports rédigés par ses collègues qui avaient enquêté sur ces phénomènes :

« Tous les phénomènes que nous venons de passer en revue conduisent à admettre l'action d'une puissance invisible, intelligente, malicieuse, très adroite et douée d'un esprit d'à-propos : elle répondra parfois, comme pour s'amuser, aux désirs des témoins.

Si, la plupart du temps, cette force agissante demeure invisible, on l'a parfois vue prendre l'apparence d'un brouillard, d'une fumée, ou encore d'une lueur fugitive (...). Il lui arrivera aussi de causer aux habitants de la maison hantée des blessures assez sérieuses.

A ces phénomènes matériels s'ajouteront des facéties sans nombre qui témoigneront toutes du pouvoir de notre Hôte Inconnu : il agira exactement comme pourrait le faire un être humain, à ceci près qu'il possède des facultés accrues en raison de son invisibilité, et des dons nouveaux qui échappent encore à nos conceptions (...). On s'apercevra aussi qu'il détient la possibilité de provoquer des incendies, ou de déclencher des maladies du bétail, et même de se métamorphoser. » (Tizané, op. cit. pp. 121 – 122)

Tout commentaire sur ces constats du commandant Tizané serait superflu.

NDLR : La question des combustions spontanées a été abordée dans LDLN 179 (novembre 1978) par Jacques Bonabot, puis dans les numéros 182 et 183 par François Mummy.

6 décembre 1973 : Un ovni atterrit à proximité du périmètre stratégique de la rade de Brest

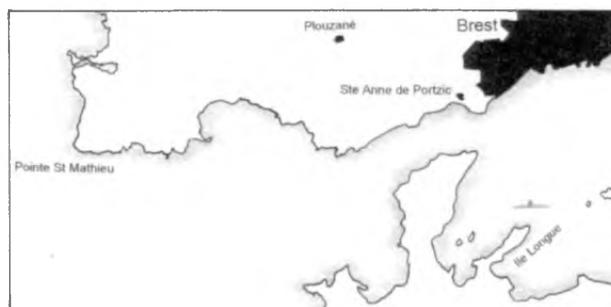
Jean-Marie Bigorne

Ce rapport, reçu très récemment (le 8 février 2014), est à rapprocher de l'« affaire du Foch » évoquée dans ce même numéro. Les deux incidents se sont en effet produits à un mois seulement d'intervalle, à proximité des installations stratégiques de la Marine Nationale à la pointe de la Bretagne. Il est difficile de croire à une coïncidence fortuite...

Ce jour-là, un jeudi, très tôt le matin, vers 4 heures, quatre agents EDF de la centrale de production électrique souterraine de Brest-Portzic, située à l'ouest de Brest, quittent les lieux à bord d'une Renault 4L.

Alain, 33 ans, chef de quart à la centrale, conduit le véhicule. Il est accompagné de François, 52 ans, chef de bloc, Casimir, 28 ans, rondier, et Bernard, 20 ans, rondier lui aussi. Le temps est sec, le ciel dégagé. La Lune se couche à 3 h 57.

Ils sont de suite sur la route qui mène à Sainte-Anne du Portzic, quand Bernard signale, sur leur gauche, « au nord-ouest, peut-être à hauteur de la pointe Saint-Mathieu », l'apparition d'une chose arrondie, de couleur orange vif et de « de la taille de plusieurs étoiles ». Au carrefour suivant, c'est devenu de la taille de la pleine lune ! La couleur orange est



maintenant estompée par une forte luminosité jaune brillante.

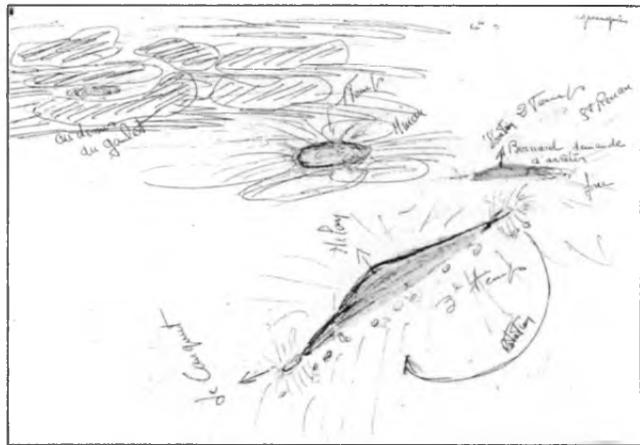
A leur arrivée au panneau « stop », l'objet bifurque brutalement à 90°, et part plein nord. Sur l'insistance des passagers, le chauffeur arrête la voi-

ture. Tout l'horizon de la campagne proche, dans cette direction, semble désormais embrasé d'orange vif.

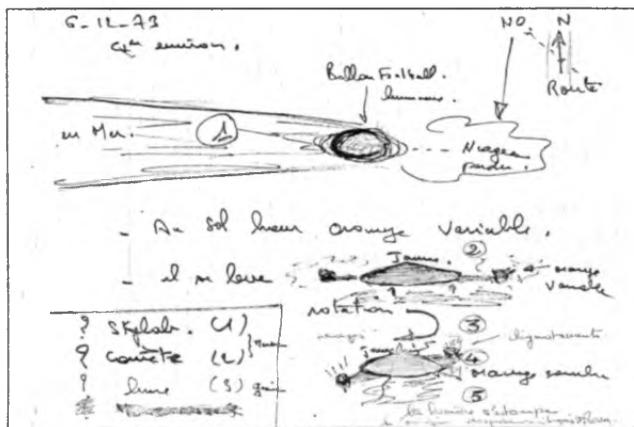
Les quatre hommes descendent de la voiture. Ils se posent quantité de questions sur la signification de tout cela, imaginant le passage à trop basse altitude du satellite Skylab, d'une comète, et autre supputations aussi gratuites que saugrenues.

Quelque cinq minutes plus tard, ils se rendent compte qu'au centre de cet embrasement, au sol, la couleur est d'un orange plus concentré, qui vire par moments au rouge. Puis la masse fort colorée se soulève doucement, semblant émerger de derrière des bosquets d'arbres, sur un terrain légèrement pentu. Elle se met à tourner lentement...

Elle diffuse par en-dessous des étincelles multicolores fort brillantes, qui semblent crépiter et tomber au sol. Elle porte comme grosses boules lumineuses orange, clignotantes, au bout de protubérances de même couleur. Ces appendices sont situés à l'opposé l'un de l'autre, et tournent doucement avec l'ensemble.



croquis de Casimir. L'objet n'est pas venu du goulet de Brest, mais de la direction de l'océan, en survolant les terres.



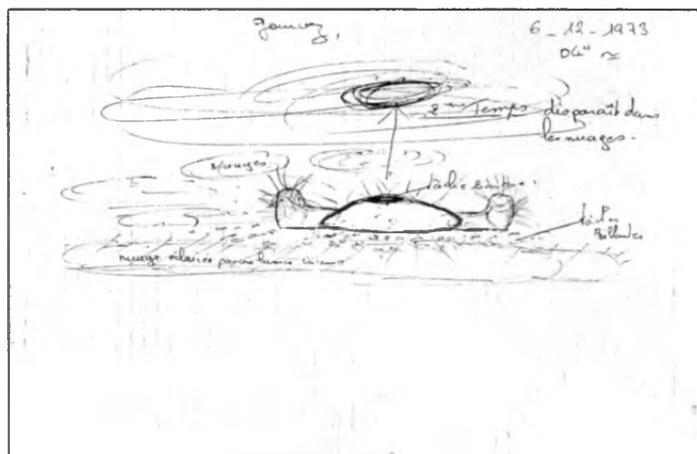
croquis réalisé par Alain, le conducteur du véhicule, le 6 décembre 1973

C'est en fait un objet en forme d'assiette creuse, ou d'écuelle renversée, qui poursuit sa lente ascension tournante...

Près de cinq minutes s'écoulent encore ainsi, quand tout à coup, la chose s'approche très vite, en prenant une couleur jaune très claire. Cette couleur vire au rouge, et l'objet repart aussitôt en arrière, à une allure vertigineuse, en direction de St-Renan, au nord-nord-ouest.

Le stationnement au sol et le décollage s'étaient déroulés dans le silence complet. Tout en diminuant progressivement, le halo orange du début allait rester visible pendant près de 20 minutes.

Toujours sous le coup de la stupéfaction, les quatre observateurs reprirent la route. François était choqué, bouleversé, et ne pensait qu'à rentrer chez lui au plus vite. Un peu plus loin, ils s'arrêtèrent au



croquis de Bernard, plus réaliste selon Alain : l'objet décolle lentement, en légères rotations.

poste de garde de la société CSF, pour appeler la gendarmerie, mais cela leur fut refusé.

Parvenus à leur domicile, Alain, Casimir et Bernard prirent leur appareil photo, leur paire de jumelles, et revinrent sur les lieux de leur observation, où subsistait un fin halo orangé, qui devint vite un petit point, avant de disparaître. François, lui, n'était pas venu, refusant de participer davantage à cette affaire qui l'effrayait.

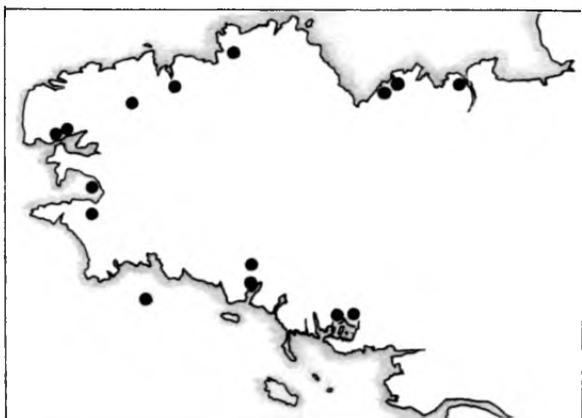
C'était terminé. Les quatre témoins se mirent d'accord pour ne rien divulguer de leur aventure.

Lors de leur reprise de service, le même jour à 20 heures, Alain, chef de quart, invita chacun des témoins à réaliser isolément un croquis détaillé de ce qu'il avait vu. François, encore sous l'emprise d'une grande émotion, refusa de revenir sur cet événement.

Bernard précisa avoir vu au sommet de l'objet, lors de son lent mouvement ascensionnel, une tache de couleur sombre, comme un rouge carmin

une vague dans la vague

L'affaire du Foch et l'observation des Glénan ne sont pas les seuls incidents à rapprocher de cette apparition du 6 décembre 1973. Un rapide coup



d'œil aux livres de Jean-François Boëdec, et aux LDLN de cette époque montre qu'au moins 15 observations ont été signalées en Bretagne, au cours d'une période de deux mois, du 5 décembre 1973 au 4 février 1974. Et les documents d'époque montrent que la fréquence des apparitions est restée très élevée au cours des mois qui ont suivi.

Il en va de même pour la plupart des régions de France. Quarante ans plus tard, qui s'en souvient ?

très foncé. Ses collègues ne l'avaient pas remarquée, chacun portant attention à ses propres détails d'observation.

Ayant pris des repères, à l'époque, les témoins avaient estimé l'envergure de l'objet à une trentaine de mètres. Il devait s'être posé, ou avoir stationné très près du sol, à quelque 700 ou 800 mètres d'eux, derrière des taillis, en direction de Plouzané. Ils ne pensèrent pas à aller dans le secteur pour rechercher d'éventuelles traces au sol.

Il n'a pas pu être précisé si le fonctionnement du moteur ou des phares de la 4L avait été perturbé. Les montres n'ont pas été affectées.

La hiérarchie et les autorités extérieures n'ayant pas été informées, l'affaire n'a pas fait l'objet d'une enquête. Par conséquent, aucune recherche n'a été menée en vue de détecter un éventuel enregistrement d'anomalies sur les voltages électriques dans la centrale, qui était à l'arrêt au moment de l'observation.

Ajoutons que les quatre observateurs furent fortement marqués par cette manifestation, François encore plus que les autres. Il serait maintenant difficile de savoir si des suites psychologiques ont affecté l'un ou plusieurs d'entre eux. Interrogé personnellement sur ce point, Alain a répondu négativement.

Selon lui, le secteur était stratégique pour la Défense Nationale. Un phénomène aérien fort insolite avait évolué et s'était vraisemblablement posé, durant près de dix minutes, à :

- quelque 2 km de la centrale de production EDF souterraine, approvisionnée en fuel par la Marine Nationale. Située en terrain militaire, elle alimentait la base de sous-marins conventionnels.
- 700 à 800 mètres du puissant radar terrestre de la Marine Nationale, dit « Radar Atlantique ».
- environ 3 km de la base de sous-marins classiques et de la Flotte Atlantique en rade de Brest.
- 5 à 6 km de la base des sous-marins nucléaires (SNLE) de l'Île-Longue.

Cette proche intrusion, à basse altitude et au sol, d'un objet volant non identifié avait-elle pu échapper à la vigilance militaire ? En plus des différents moyens technologiques mis en œuvre, des patrouilles de commandos de marine évoluaient en appui de surveillance sur le terrain. Les témoins ne les avaient pas remarqués ce matin-là.

Notre interlocuteur se souvient d'avoir appris plus tard qu'un objet lumineux aurait « survolé le porte-avions Foch en rade de Brest ». Des gendarmes l'auraient photographié (?). Cela devait s'être passé quelques semaines après l'incident du jeudi 6 décembre (...). (L'affaire est relatée dans le présent numéro de LDLN, pp. 11 à 13 -NDLR).

D'autres anomalies aériennes ont été signalées, à l'époque, dans l'Ouest de la Bretagne. Ainsi, au cours de la même nuit, le 5 décembre 1973 vers 19 h 30, une boule de feu se serait posée sur la mer, durant une trentaine de minutes, près des îles Glénan (1). Deux ans et demi plus tard, le 21 juin 1976 vers 22 h 45, un gendarme sur son bateau en rade de Brest allait observer deux boules jaunes lumineuses, scintillantes, non identifiées, à la verticale de la base de sous-marins nucléaires de l'Île-Longue (2).

Quarante ans s'étaient écoulés quand Alain nous révéla l'événement dans une relation très fidèle, précise, comme s'il l'avait vécu quelques jours auparavant. En prime, il présenta les originaux, jaunés, des dessins réalisés le jour-même par trois des témoins. Ne voulant pas mettre en cause, sans leur accord, ses collègues de l'époque, il préféra garder l'anonymat collectif.

L'ancienne centrale, ainsi que d'autres installations, n'existe plus. De nouvelles constructions ont surgi. Le paysage de cette région du Finistère n'est plus ce qu'il était il y a quarante ans.

1 : L'archipel des Glénan se trouve à une petite vingtaine de kilomètres de la côte, grosso modo au sud de Quimper.

2 : *Ouest France*, ADEPS Atlantique, *Ovni sur le Finistère*, p. 95.

observations récentes en France (suite)

trois cas récents d'intrusions lumineuses chez des particuliers, en Saône-et-Loire

Laurent Boulanger (association Phénomènes)

Les trois incidents que voici ne comportent pas de vision d'objets volants, mais ils se rapportent à une catégorie de phénomènes maintes fois signalée, et qu'il est naturel de rattacher à l'ufologie.

1^{er} cas : nuit du samedi 22 au dimanche 23 juin 2013, Louhans (Saône-et-Loire)

Mme G., qui vit seule, est couchée depuis environ 23 heures, lorsqu'à 2 h du matin, elle est réveillée par un très fort bruit de grincement métallique (« comme un grincement rouillé »), puis de ronflement.

Bien que ses volets soient fermés, Mme G. est alors « envahie » par une intense lumière jaune-blanche semblant provenir de sa fenêtre. Elle y voyait comme en plein jour, malgré les volets clos.

Le phénomène a duré environ une minute et demie. Ayant très peur, Mme G. ne s'est pas levée pour tenter de voir ce qui pouvait se passer dehors.

Le temps était faiblement pluvieux, il pleuvait depuis environ une heure. La fenêtre est orientée au nord, et selon les indications de Mme G., « l'objet » devait se tenir non loin de la fenêtre.

Lors de notre visite, nous avons constaté que la boussole « perd le nord » lorsqu'on l'approche de la fenêtre (dont les volets comportent des parties métalliques) ou de la porte du garage. Possible présence d'un champ magnétique, donc, sur cette partie de la maison.

2^{ème} cas : vendredi 28 novembre 2013, Louhans

Les témoins sont un couple de retraités qui désirent rester anonymes.

Ce soir-là, M. et Mme F. se couchent vers 22 h 40. Leur maison se situe à la sortie de la ville, non loin d'autres maisons et de la route qui relie Louhans à Ratte. Il s'agit d'une route très empruntée, car elle mène à Lons-le-Saunier.

M. et Mme F. ont fermé leurs volets, des persiennes en bois avec un encadrement en métal. L'obscurité est totale (Lors de ma visite, à midi, je constaterai que les volets fermés assurent, même en plein jour, une grande obscurité).

A 22 h 55 précises, alors qu'ils discutaient, ils entendent un énorme bruit sourd provenant d'au-

dessus de leurs têtes, puis, juste après, « comme de petites tringles à rideaux métalliques qui tomberaient sur le toit ».



les volets fermés dans la chambre de M. et Mme F.

Ils sont effrayés, et imaginent que leur chaudière à gaz a peut-être explosé ! M. F. se lève donc pour aller voir, mais à ce moment-là, une puissante lumière bleu turquoise fait une intrusion dans leur chambre, par les volets ! (leur chambre donne sur le côté opposé à la route). A ce moment précis, la lumière est si forte qu'ils peuvent se voir comme en plein jour, et même la chambre, avec tous les objets qui s'y trouvent...

Malgré la peur, M. F. se dirige vers la fenêtre. Au moment où il va l'ouvrir, la lumière disparaît complètement.

Il ouvre la fenêtre, puis les volets, mais ne voit absolument rien. Il descend donc, en petite tenue, dans son jardin, mais ne constate rien du tout. Il va dans le local de la chaudière : elle fonctionne parfaitement. Pas de bruit, pas d'odeur, pas de problème électrique... rien du tout.

Le couple mettra plusieurs heures pour trouver le sommeil.

Le lendemain matin, M. F. descend dans son jardin et en fait le tour. Il y découvre 3 ou 4 empreintes de « pas » près de son compost. Longues d'environ 5 cm, elles ont la forme de talons de chaussures.



Malheureusement, M. F. ne prendra pas de photos. Toutefois, il déclare qu'étant chasseur, il ne connaît pas ces traces. Il ne s'agit ni d'un sanglier, ni d'un chevreuil.

Lors de ma visite, je note aussi la présence d'une anomalie magnétique. La boussole témoin perd le nord à l'approche de la fenêtre, dont l'encadrement est en fer, ainsi que dans le jardin, sous ladite fenêtre, et près du grillage clôturant leur propriété, sur quelques mètres.

Sur les autres fenêtres, de même que sur les autres parties du grillage, pas d'anomalie : le nord est bien indiqué.



ci-dessus : vue depuis la chambre des témoins.



à droite : le grillage magnétisé

Leur voisine n'est autre que la belle-sœur de Mme F. Malheureusement, la dame est sourde. Elle est couchée, au moment de l'incident. Sa fenêtre de chambre donne de l'autre côté. Elle n'a rien vu.

Si objet il y a eu, il devait être petit, car l'espace entre les deux maisons est réduit : environ 5 m.

3^{ème} cas : mercredi 15 janvier 2014, Louhans (centre ville)

Mme F. vit seule à Louhans, dans le quartier de la gare. Elle dort encore, ce mercredi 15 janvier, lorsqu'à 6 h 01 précises, elle est réveillée par une in-

tense lumière blanche semblant entrer par les volets, pourtant clos et opaques. Elle y voit comme en plein jour. Elle n'entend aucun bruit.

Elle est retraitée, mais elle n'a pas peur de grand-chose, et elle décide d'ouvrir ses volets pour voir ce qui se passe. Elle constate que tout le quartier, sur 20 à 30 mètres, est baigné dans cette lumière... Puis cette lumière s'éloigne vers le nord, « comme si on tirait une nappe », en faisant entendre, à ce moment-là seulement, des crépitements. Pas d'odeur, pas d'autre sensation.

Lors de notre passage sur place, nous constatons, ici aussi, la présence d'un fort champ magnétique qui fait perdre le nord à notre boussole.

Les Nouvelles



COMME DANS DU COTON

Dans LDLN 415, le récit du cas d'Agay comportait (p. 5) un détail remarquable : pendant le survol, M. J.-A. D. avait du mal à s'exprimer de façon audible. C'était comme s'il parlait dans du coton. Cette particularité ayant déjà été rapportée lors d'apparition d'ovnis, nous demandions à nos lecteurs (dans la note 1) de nous signaler les exemples dont ils avaient connaissance.

C'est ainsi que nous pouvons citer aujourd'hui deux autres exemples :

Dans le cas de Lens, 15 octobre 2011 (LDLN 406, pp. 13 à 16), le témoin pouvait à peine articuler, et dit : « J'avais du mal à entendre ma voix ».

Mieux : dans celui d'Andon, 1^{er} novembre 1982, (LDLN 346, pp. 7 à 10), M. Mencaglia emploie les mêmes termes que M. J.-A. D. : « La voix ne portait plus... comme quand on parle dans une enceinte insonorisée... on n'entendait plus le bruit du moteur... c'était comme dans du coton ».

Il existe très probablement d'autres exemples. Par avance, merci à nos lecteurs qui voudront bien nous les signaler. L'enjeu est important, car la connaissance d'un plus grand nombre de cas pourrait permettre de savoir si ce syndrome est, ou n'est pas, un aspect particulier du syndrome S 24 ("nuit noire, nuit silencieuse"), ou plus simplement du S 6 ("paralysie du témoin"). Voir à ce sujet LDLN 369, pp. 5 et 6.

RECTIFICATIONS

Quelques erreurs ont lâchement profité des circonstances pour se glisser dans le dernier numéro. Ainsi, dans l'article de Claude Lavat, p. 30, colonne de gauche,

paragraphe B-1-2, dans l'expression de la vitesse apparente V , il faut supprimer le premier terme (F_E) au numérateur. On obtient : $V = c \times (\pm F_{ov} / F_E)$

Quelques lignes plus bas, le paragraphe B-2 devrait avoir pour titre « ovni mobile » (et non *immobile*).

Page 34, l'adresse mail de Georges Metz est incomplète. C'est en vérité : georges.metz0701@orange.fr

DEPLORABLE

En matière de falsification et de mercantilisme, il n'y a apparemment pas de limites. Il se vend actuellement, dans le Nord de la France, un livre qui prétend relater des événements ufologiques importants survenus dans cette région. Le problème est que, dans le but de capter un large public, l'auteur s'est laissé aller à broder autour des témoignages, et il l'a fait sans retenue. Les faits manqueraient-ils d'intérêt, au point qu'il faille, pour les rendre présentables, inventer toutes sortes de salades, enrobées dans des dialogues dignes d'un film de série B ?

Rien n'indique que l'auteur ait jamais fait la moindre enquête auprès des témoins. Il laisse cela à d'autres, et il a raison : c'est difficile et fatigant... Son matériau de base a donc été glané dans ses lectures, et c'est ainsi que, sur les 20 cas qu'il maltraite, douze ont été puisés dans LDLN !

Un des pires exemples qu'on puisse citer est celui d'Origny-en-Thiérache (28 février 1974), exposé dans LDLN 139. En effet, on lit p. 123 que le témoin s'est présenté à la gendarmerie « *saoul comme une bourrique* ». C'est doublement faux : d'abord parce que ce monsieur n'a pas voulu contacter la gendarmerie (les enquêteurs, MM. Bigorne, Chappat et Fourtuil peuvent en témoigner), et ensuite parce qu'il n'était absolument pas alcoolique.

Mais le récit est plus captivant, présenté ainsi ! L'auteur ne s'est manifestement pas soucié de l'atteinte ainsi portée à la mémoire du témoin, pas davantage de l'acte de désinformation que cela constitue, ni des conséquences que ça ne manquera pas d'avoir, pour ceux qui, dans l'avenir, chercheront à connaître *les faits*.

Aux dernières nouvelles, cette chose se vendait très bien, du côté de Lille. Pauvres lecteurs...

AGRESSION MORTELLE ?

Jacques Bonabot nous apporte deux précisions concernant la question des dommages aux personnes et dégâts matériels.

A propos du cas de Londres, en Argentine, en août 1982 (LDLN 403, pp. 16 et 17), il nous rappelle que dans LDLN 225-226 (de mars-avril 1983), on trouve des compléments d'information sur cette affaire, et tout d'abord la date (exacte ?) de l'incident : ce serait le 14 août, à 3 h 50 du matin... mais la rapidité des transmissions est étonnante : l'information, publiée dans *La Cronica* et dans *La Razon* dès le 14, est sortie en France le 15 (dans *La Dépêche du Midi* et dans *La Montagne*).

Quoi qu'il en soit, une violente tempête soufflait sur Londres (Arg.) au moment où l'ovni a été vu, circulant à 7 m de hauteur. Le vent (atteignant 150 km/h) a probablement contribué à la propagation dramatique des incendies.

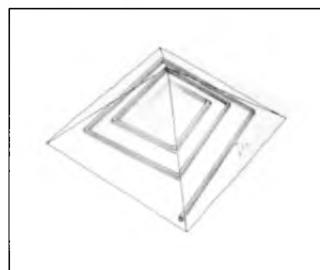
Jacques Bonabot nous signale en outre que le quotidien bruxellois *La Libre Belgique* du samedi 16 octobre 1954 (au plus fort de la grande vague) a fait état d'un « incident aérien au-dessus de Bangkok (Thaïlande) dans l'après-midi du vendredi » (observation reprise dans les statistiques non officielles de Blue Book, comme le précise le catalogue UFOCAT de Saunders : UFN n° 23599).

Et surtout, un hebdomadaire thaïlandais a signalé, la même semaine, de multiples apparitions de soucoupes volantes au-dessus des régions frontalières du Siam et de la Birmanie. Certains de ces engins auraient atterri dans la jungle ; un « *rayon mystérieux* » aurait carbonisé plusieurs villageois. L'incident se serait produit entre le 11 et le 14 octobre 1954. Soixante ans après les faits, une enquête est probablement possible. Qui donc pourra s'en charger ?

SPIRALES INTRAPYRAMIDALES

La description, par Didier Lang, dans LDLN 411, (p. 39) des « spirales carrées » observées par lui sur (ou plutôt, *sous*) des cavités pyramidales visibles sur la surface inférieure de l'ovni de Mont-Bernançon, avait de quoi étonner : à première vue, rien ne ressemble à ça...

Or la chaîne *Histoire* a diffusé au début de l'hiver une émission consacrée à une thèse, soutenue par l'architecte Jean-Pierre Houdin, selon laquelle les pyramides d'Égypte auraient été construites de l'intérieur, au moyen d'une rampe inclinée à 7°, permettant l'acheminement des matériaux et leur manutention dans les « virages ». Le schéma illustrant cette thèse n'est pas sans ressemblance avec ce qu'a décrit Didier Lang.



OVNI

C'est le titre du livre de Leslie Kean, que Gildas Bourdais a traduit en français, et qu'il nous a présenté dans LDLN 404, puis 415. Il est sorti, début février, chez Dervy. Le sous-titre est : *des généraux, des pilotes et des officiels parlent*.

SAONE-ET-LOIRE : DEUX DATES A RETENIR

Laurent Boulanger, qui (faut-il le rappeler ?) est le Président de l'association Phénomènes (2395 route de Châtenay, 71470 Sainte-Croix) nous signale que le premier Salon du Développement Personnel et de l'Invisible se tiendra à Louhans-Châteaurenaud, dans la salle polyvalente, le samedi 17 et le dimanche 18 mai 2014.

Ce n'est pas tout : du 30 mai au 8 juin 2014, l'association Phénomènes participera, à Romenay (71) au 2^{ème} Festival de la Maison Penchée, consacré à la science-fiction et au fantastique. Sa participation aura pour thème : *Aliens et Visiteurs d'Outre-espace*. Conférence le samedi 31 mai, avec participation de LDLN. Réserv.: 06 86 62 75 67

Stéphane Brignone continue inlassablement à explorer le problème des photos-surprises, et il n'est toujours pas convaincu par la thèse selon laquelle des "poussières" sur les capteurs expliqueraient ces anomalies.

Il y a quelques années, il utilisait un Pentax K-R, avec lequel il a eu, en effet, des problèmes de "poussières" sur les capteurs. Il s'est renseigné, et a acheté un kit de nettoyage externe, destiné à pallier les insuffisances du vibreur intégré. Mais le problème n'était pas résolu une fois pour toutes : le K-R n'était pas parfaitement étanche.

Faute d'avoir éliminé cet inconvénient, il a acquis une certaine expérience en matière de lutte contre les "poussières". Il a ainsi constaté que bien souvent, quand une impureté se manifestait, elle était présente *au même endroit dans le champ*, sur les photos suivantes. Toutefois, ce n'était pas toujours le cas, comme si certaines impuretés étaient moins "collantes" que d'autres.

Il a alors contacté le constructeur, qui connaissait le problème et qui lui a conseillé d'acheter un appareil tropicalisé (c'est-à-dire très étanche), muni d'un objectif lui aussi tropicalisé : c'est le K30 avec son objectif 18/135 mm. L'adoption de ce matériel a fait chuter la fréquence des anomalies : avec le K-R, Stéphane Brignone en trouvait sur à peu près 30% des clichés (ce qui ne signifie pas qu'elles sautaient toutes aux yeux : il fallait les chercher sur l'écran d'ordinateur). Avec le K-30, il estime à environ une sur 20 environ le nombre de photos qui portent des anomalies.

Selon lui, d'autres facteurs interviendraient dans la fréquence

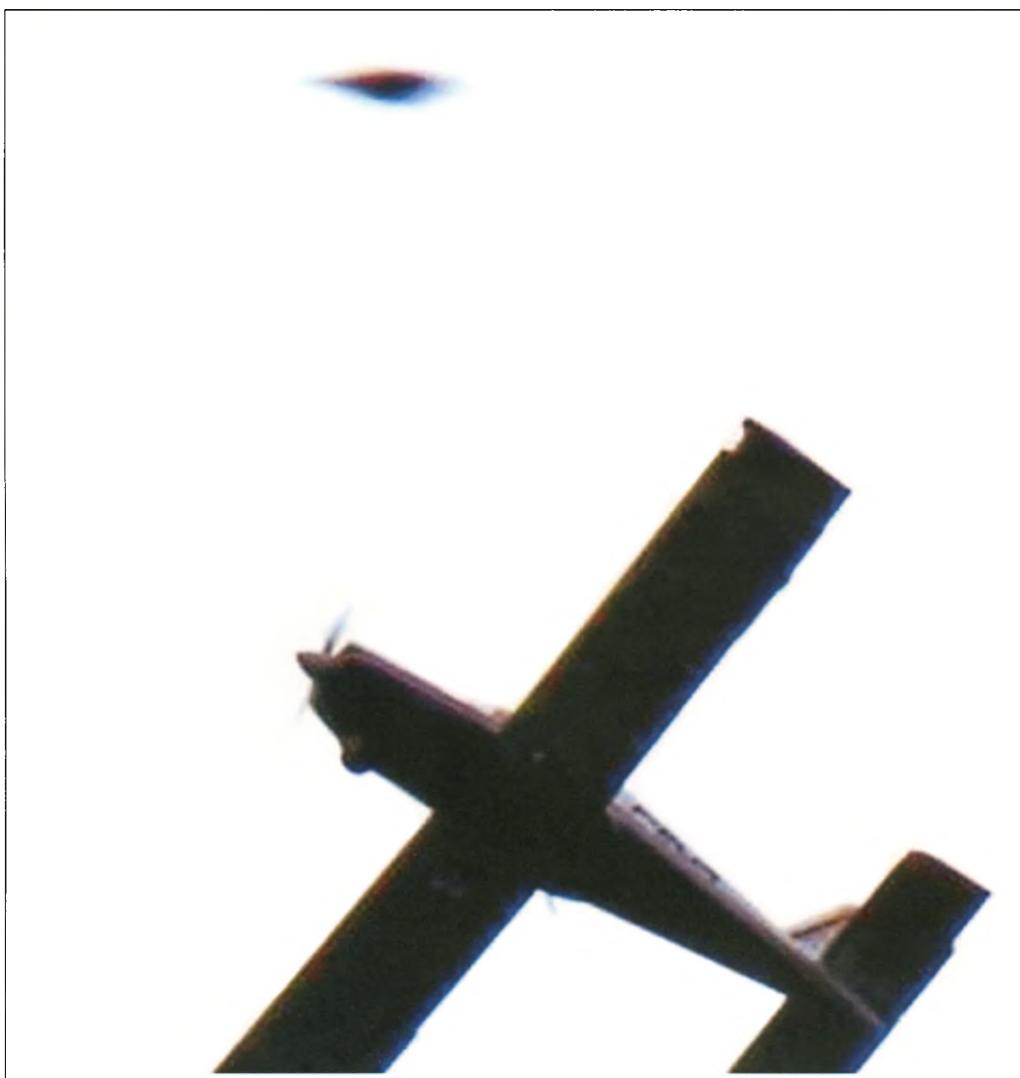


ci-dessus : 26 août 2013, 9 h 47 : un avion et... autre chose



à gauche : 21 juin 2013, 13 h 30 : ce Robinson était-il escorté ?

ci-dessous : la même question se pose avec cette photo du 7 janvier 2014 à 10 h 23, prise en mode rafale. Une seule photo, sur 22, présente cette anomalie.



d'apparition de ces choses : en effet, il ne se limite pas à prendre des milliers de photos, puisqu'il consacre beaucoup de ses nuits à guetter le passage de « boules », ainsi qu'il nous l'a expliqué dans LDLN 405, pp. 21 et 22. Il affirme que certaines boules réagissent aux signaux lumineux qu'il leur envoie, et il est convaincu que ces deux aspects de sa quête ufologique (nuits de veille + photos-surprises) sont liés.

Même si la plupart des photos-surprises qu'il obtient ne conduisent à aucune conclusion, il n'en reste pas moins qu'il a obtenu quelques clichés qui posent de réels problèmes, tels celui des trois fuseaux noirs du 30 novembre 2011, ou les objets sombres et réfléchissants du 28 mai 2012 et du 10 avril 2013, ou encore la série interminable des photos qui suggèrent que des avions puissent être accompagnés

D'autres photographes, quoi que moins actifs, sont confrontés au problème, et la controverse sur ce sujet tend à prendre de l'ampleur. Nous reviendrons prochainement sur cette question, puisque des appareils à deux objectifs sont maintenant disponibles sur le marché. Il n'est donc plus nécessaire de bricoler des montages de deux APN qui ne garantissaient pas une parfaite synchronicité des prises de vues.



les "rods" de Spéracèdes, le 9 décembre 2013
(voir p. 19)



Lecteurs de LDLN, astronomes amateurs, débutants ou chevronnés, collectionneurs de météorites ou simples curieux du ciel, retrouvez les plus grandes marques de matériels : lunettes, télescopes, accessoires, météorites, librairie, accessoires informatiques, composants électroniques et électriques (neuf et occasion) :

POLARIS STARS VISION

vous accueille sur son nouveau site de vente en ligne

www.polarisstarsvision.com ou
<http://polarisstarsvision.vpweb.fr>

Pour toutes demandes de renseignements :
e-mail : cieletmeteorites@yahoo.fr ou
formulaire Contact sur le site

Nous remercions par avance nos abonnés qui déménagent, de bien vouloir indiquer, en plus de leur nouvelle adresse, leur ancien code postal.

D'autre part, il serait utile d'indiquer les noms et adresse de l'expéditeur, au dos des enveloppes de réabonnement .

Enfin, les personnes dont le patronyme est aussi un prénom seraient aimables de bien vouloir écrire leur patronyme en majuscules, afin d'éviter les confusions.



12 rue de cursol - CS 80351
33002 Bordeaux Cedex

► 0 811 703 300
PREMIER D'UN APPEL LOCAL

Fax : 05 56 33 85 90
www.unadev.com



L'Union Nationale des Aveugles et Déficiants Visuels a besoin de nos dons pour poursuivre son action, notamment dans les domaines suivants : SOUTIEN AUX ECOLES DE CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES ; SOUTIEN A LA RECHERCHE MEDICALE ; MISE EN ŒUVRE DU BUS DU GLAUCOME ; INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE AUX HANDICAPES VISUELS. En 2013, l'UNADEV avait déjà financé l'éducation de plus de 760 chiens-guides d'aveugles. Cette éducation dure vingt mois, et coûte plus de 20 000 euros. L'article 200 du Code Général des Impôts vous permet de déduire 66% du montant total des dons effectués à une association de Bienfaisance, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.